



SAINTES GRANDES RIVES

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

PLAN D'ACTION



> Agissons ensemble

face au changement climatique !

Un Plan Climat élaboré en concertation

Suite aux diagnostics réalisés et à la définition d'une stratégie de lutte contre le changement climatique, l'agglomération Saintes Grandes Rives a élaboré en 2023 son plan d'action. Pour y arriver, elle a engagé une large concertation avec l'ensemble de ses services et directions. 25 agents de 18 services différents se sont mobilisés sur l'écriture de ce plan, ainsi que 3 personnes du syndicat des eaux Eau 17. Des réunions de concertation ont aussi été organisées en avril 2023 auprès des partenaires et élus de l'agglomération. Les 4 ateliers thématiques ont réuni plus d'une centaine de personnes et 120 actions ont été proposées. Le Conseil de Développement a également fait des propositions.

Le Comité de Pilotage composé de 12 élus dont 8 Vice-Présidents se sont réunis 3 fois pour définir les thématiques prioritaires, faire un tri dans les actions proposées, les hiérarchiser mais aussi abonder avec les actions déjà existantes.

Au total, les élus ont décidé de structurer ce Plan autour de 6 thématiques qui regroupent 13 axes de travail et 35 engagements pour Saintes Grandes Rives et ses partenaires. En effet, ce Plan Climat a essayé de prendre en compte également les actions portées par les partenaires du territoire. Celle-ci sont bien identifiées via un pictogramme accolé à l'action.

Les actions sont classées en 3 catégories :

- En cours : l'action a déjà débuté
- A lancer : l'action sera lancée dans les 6 ans
- En réflexion : l'action va être étudiée

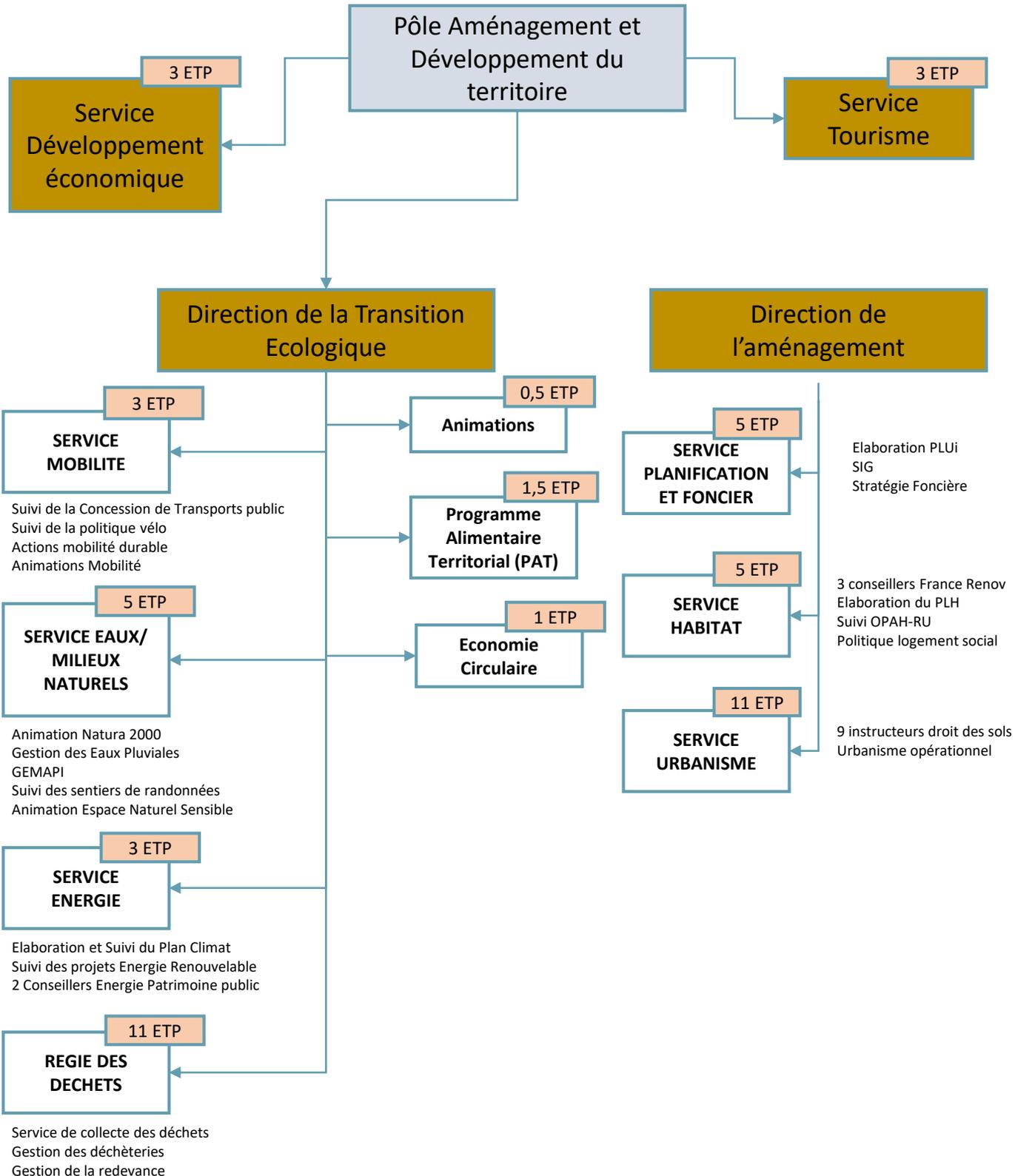
Un Plan Climat partagé et suivi

Les actions du Plan Climat sont fléchées et inscrites dans le plan de charge des services. Afin de maintenir la mobilisation et le suivi des actions, 25 Ambassadeurs Climat Énergie (les ACE) ont été recrutés dans toutes les directions de Saintes Grandes Rives. Ils se réuniront régulièrement pour suivre et mettre en œuvre les actions.

L'agglomération s'est également engagée en 2022 dans la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique qui permet d'être dans une démarche d'amélioration continue. Dès 2024, avec la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME, elle se lance dans les 2 labels : Climat Air Énergie et Économie Circulaire. L'ensemble des actions seront intégrées au Plan Climat qui deviendra la feuille de route de la transition écologique pour Saintes Grandes Rives l'Agglo. Les 2 démarches de labellisation en permettront son suivi et sa reconnaissance.

Un tableau de bord de suivi du Plan Climat a été élaboré. Il reprend les 35 engagements et les indicateurs associés. Le programme d'actions sera évalué à mi-parcours (3 ans) afin de modifier ou réorienter certains Engagements. Il sera également évalué au bout du terme du Plan Climat (6 ans).

Organisation du Pôle



Lexique

- AAP** : Appel A Projet
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- BEGES** : Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
- CEE** : Certificat d'Economie d'Énergie
- CLS** : Contrat Local de Santé
- COFIL** : Comité de Pilotage
- COT** : Contrat d'Objectif Territorial
- COTECH** : Comité Technique
- DOCOB** : Document d'Objectifs
- ENAF** : Espaces naturels, Agricoles et Forestiers
- ENR** : Énergie Renouvelable
- ENS** : Espace Naturel Sensible
- EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTB** : Établissement Public Territorial de Bassin
- GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- OPAH-RU** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat volet Renouvellement Urbain
- PADD** : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
- PAT** : Programme Alimentaire Territorial
- PLH** : Programme Local de l'Habitat
- PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- PLUi** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- PPG** : Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques
- PTGE** : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
- SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDE** : Schéma Directeur Économique
- SEMIS** : Société d'Économie Mixte Immobilière de Saintonge
- SIG** : Système d'Information Géographique
- SMCA** : Syndicat Mixte Charente Aval
- SYMBA** : Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourru
- SYMBAS** : Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne
- TETE** : Territoire Engagé Transition Écologique
- ZAE** : Zone d'Activité Économique
- ZA ENR** : Zones d'Accélération de production d'Énergie Renouvelable
- ZAN** : Zéro Artificialisation Nette
- ZNT** : Zone de Non Traitement

Sommaire

Transport et Mobilité

- Axe 1 Favoriser la mobilité durable
- Axe 2 Réduire l'impact des déplacements motorisés

Patrimoine public et Habitat

- Axe 3 Réduire l'impact environnemental des infrastructures publiques
- Axe 4 Encourager la rénovation et la construction durable des bâtiments
- Axe 5 Lutter contre la précarité énergétique

Adaptation changement climatique

- Axe 6 Préserver la ressource en eau
- Axe 7 Limiter les risques liés au changement climatique

Energies renouvelables et locales

- Axe 8 Appuyer l'émergence de nouvelles énergies renouvelables
- Axe 9 Augmenter la production de chaleur à partir de sources renouvelables

Consommation et ressources

- Axe 10 Soutenir une agriculture et une alimentation durable
- Axe 11 Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets

Politique publique et Gouvernance

- Axe 12 Assurer la cohérence des politiques publiques avec le Plan Climat
- Axe 13 Piloter et animer la stratégie Plan Climat

Légende



Actions en cours	



Actions à lancer	
	Action prioritaire



Pistes de réflexion	

Exemplarité interne

Action portée par un acteur local

Action qui concerne les communes

Action en lien avec le PLUi

Action proposée par le Conseil de développement



Point EES (Evaluation Environnementale Stratégie) : Point d'attention inscrit dans l'EES afin de ne pas avoir un effet négatif sur l'environnement.

Transports et Mobilité



Au cœur des préoccupations contemporaines, les enjeux écologiques liés au transport et à la mobilité imposent une réflexion profonde quant à la manière dont les citoyens se déplacent au quotidien. L'agglomération de Saintes Grandes Rives n'échappe pas à cette réalité, confrontée aux défis environnementaux inhérents à l'expansion urbaine. Le secteur du transport de personnes est le premier consommateur d'énergie du territoire (45%), le premier émetteur d'Oxydes d'azote et le premier émetteur de gaz à effet de serre (36%). Une thématique de travail y est donc dédiée dans le cadre de la stratégie Air Energie Climat.

La question des déplacements urbains et ruraux se trouve au carrefour de diverses problématiques, allant de la qualité de l'air à la préservation des espaces naturels. Dans cette perspective, la recherche de solutions durables et la promotion de modes de transport écologiques s'imposent comme des impératifs pour concilier efficacité, qualité de vie et respect de l'environnement.

Cette thématique intègre l'ensemble des mesures prises pour limiter et optimiser le transport :

- Axe 1 : Favoriser la mobilité durable
- Axe 2 : Réduire l'impact des déplacements motorisés



Services mobilisés :

- Mobilité - 3 personnes
- Planification - 1 personne
- Développement économique - 1 personne
- Energie - 1 personne

Objectifs 2030

Secteur transport de personnes


31%
Conso. énergie


44%
Gaz à effet
de serre

Transports et Mobilité



AXE 1

Favoriser la mobilité durable

Au centre de ces réflexions sur la mobilité, les modes actifs tels que la marche et le vélo émergent comme des alternatives incontournables, favorisant à la fois la santé individuelle et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Consciente des enjeux identifiés autour des déplacements, la communauté d'agglomération de Saintes en a fait un axe majeur de son action publique au travers notamment de son Schéma Directeur Cyclable (SDC). Le défi réside dans la mise en place d'une stratégie intégrée, conciliant l'essor des modes de déplacement durables et la nécessaire transition vers une réduction de l'importance de la voiture dans l'espace public. En accompagnement de celle-ci, l'enjeu sera d'offrir un large éventail de solutions alternatives à la voiture en déployant les infrastructures pour le vélo ainsi que les transports en commun.

Ce premier axe se décompose en trois thèmes principaux :

- La nécessité d'encourager la mobilité active, via la mise en œuvre du SDC et le soutien aux associations promouvant les modes actifs comme la marche ou le vélo,
- L'aménagement cohérent de l'espace public pour favoriser les mobilités durables,
- Le renforcement de la desserte des transports publics, notamment dans les zones d'activité.

L'intégration de ces enjeux aux documents d'urbanisme permet de travailler efficacement sur ce volet, notamment sur la facilitation du développement des modes doux, la réduction du mitage et des déplacements domicile-travail, etc..

- **Engagement 1** : Encourager les modes actifs tels que la marche et le vélo
- **Engagement 2** : Repenser la place de la voiture dans l'espace public pour favoriser les mobilités douces
- **Engagement 3** : Proposer une offre de transports publics attractive et de qualité

Engagement 1

Encourager les modes actifs tels que la marche et le vélo



Les mobilités les plus décarbonées sont la marche et le vélo. Pourtant la part modale du vélo pour les déplacements domicile-travail n'est que de 1,6 % sur le territoire, tandis que la marche n'en représente que 5 %. L'objectif de cette action est d'accompagner le développement du réseau et des infrastructures cyclables dans le but de promouvoir ces modes actifs sur le territoire de l'agglomération.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours



Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable

Approuvé en avril 2022 en Conseil Communautaire, le Schéma Directeur Cyclable (SDC) présente les différentes possibilités d'aménagements des corridors et itinéraires à enjeux identifiés. Sa finalité opérationnelle doit permettre l'intégration des itinéraires ou aménagements dans les documents d'urbanisme en assurant autant que possible leur réalisation compte tenu des dispositions foncières et financières. Entre autres, le SDC permet de définir les aménagements cyclables à réaliser dans et entre les communes de Saintes Grandes Rives permettant d'assurer :

- Une continuité et cohérence des itinéraires cyclable
- Une bonne desserte des zones d'activités économiques
- Une organisation des stationnements de vélos
- La réalisation des grands itinéraires notamment entre la Gare de Saintes et les communes de l'agglomération, qui viendront compléter le réseau communautaire à moyen terme

Point EES : Afin de répondre aux enjeux de l'étude environnementale spécifique, Saintes Grandes Rives veillera à favoriser les revêtements perméables et bas carbone pour toute création de nouvelles voies cyclable.

Soutenir les associations pour déployer leurs missions d'accompagnement et d'apprentissage du vélo Saintes Grandes Rives soutient les associations qui proposent des actions de sensibilisation auprès des écoles, des entreprises et des particuliers afin de :

- Apprendre à entretenir / réparer son vélo (association Saintes à Vélo)
- Encourager le marquage des vélos « bicycode » (association Saintes à Vélo)
- Accompagner tout type de public à l'usage du vélo. Des séances de remise en selle, constituée d'une partie théorique (conseils sur le choix du vélo, son entretien) suivi d'un essai pratique avec mise en situation réelle seront proposées (association Boiffiers Bellevue)
- Développer le « Savoir Rouler à Vélo »

Créer et accompagner la mise en service d'une maison du vélo

Un projet de maison du vélo est en cours sur la ville de Saintes, piloté par Saintes Grandes Rives. Ce projet a pour but de proposer des services pour le développement du vélo du quotidien et du vélo tourisme (location de vélo, service d'entretien, information globale sur la mobilité...).

Engagement 1

Encourager les modes actifs tels que la marche et le vélo



Actions à lancer	
	<p>Actualiser le Plan Global de Déplacement (PGD) et le remplacer par un plan de mobilité simplifié - PDMS intégrant l'ensemble des mobilités et réaliser une enquête mobilité</p> <p>Suite à la loi LOM de janvier 2021, le PGD de l'agglomération, adopté en 2018 sera transformé en un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) pour répondre au nouveau cadre juridique. Cette actualisation verra la réalisation d'une enquête sur l'intégralité du territoire pour identifier et répondre aux besoins concernant l'ensemble des pratiques de mobilité.</p>
	<p>Formaliser une politique d'information et de sensibilisation des habitants aux modes doux, intégrant notamment des liens avec la qualité de l'air et la santé</p> <p>Saintes Grandes Rives a été lauréate de l'appel à projet « Vélo et territoires » porté par l'ADEME en 2019. Le projet se définit par 3 axes opérationnels dont le déploiement d'une politique de communication et d'information visant à changer les comportements de mobilité en faveur du vélo.</p> <p>Cette politique d'information sera renforcée via la mise en forme d'une page dédiée sur le site de l'agglomération, de dépliants à destination du tout public ou d'une campagne d'affichage urbain.</p> <p>Des actions spécifiques seront lancées auprès des publics cibles : agents de la collectivité, établissements scolaires, entreprises...</p>
	<p>Inciter à la marche comme véritable moyen de déplacement</p> <p>En vue de promouvoir la marche comme véritable moyen de déplacement, Saintes Grandes Rives souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une communication sur les bienfaits de la marche • Renforcer la communication sur les balades urbaines via le tourisme <p>Des actions spécifiques seront lancées auprès des publics cibles : agents de la collectivité, établissements scolaires, entreprises</p>
	<p>Organiser des temps de sensibilisation sur la mobilité durable dans les Zones d'Activité Economique</p> <p>L'objectif est de notamment promouvoir les Plans de mobilité auprès des entreprises des ZAE via un format à définir (forum entreprise, colloque...).</p>
	<p>Conventionner avec les entreprises pour le prêt de Vélo à Assistance Electrique (VAE) afin que les salariés puissent les tester</p> <p>Saintes Grandes Rives réfléchit à mettre en location, sur une durée déterminée, des VAE pour des entreprises qui souhaitent promouvoir la pratique du vélo auprès des salariés sur les trajets domicile-travail.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER	MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	
Associations Saintes à vélo Centres sociaux Entreprises Ville de Saintes	Mise en œuvre du schéma directeur cyclable : 7-9 millions € Création d'une maison du vélo : 500k € et 1 ETP PDMS : 30 à 50 k€ Enquête Déplacement (50% financement Cerema) : 30 à 50 K€ Flow vélo : 700 000 € en 2024 (80% financé)	Service Mobilité : 1 ETP Service Dév Eco : 0,2 ETP Service Communication : 0,1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part modale dans les déplacements du territoire : Transports en commun, vélo, voiture, marche, déplacements intermodaux ▪ Emissions de polluants atmosphériques du secteur des transports ▪ Nombre de places de stationnement vélo pour 100 habitants ▪ Consommation énergétique finale du territoire (secteurs Transport routier et Autres transports) ▪ Quantité de gaz à effet de serre émis par les activités et les habitants (secteurs Transport routier et Autres transports) ▪ Budget politique cyclable (global et par habitant) ▪ Passage de vélos sur les pistes (nombre par jour) ▪ Kilomètres de pistes cyclables créées

Engagement 2

Repenser la place de la voiture dans l'espace public pour favoriser les mobilités douces

Via son Schéma Directeur Cyclable, Saintes Grandes Rives présente de nouveaux projets pour adapter au mieux les itinéraires et l'espace public aux vélos. En parallèle, L'agglomération est en train d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) où la thématique des mobilités douces y sera nécessairement intégrée. L'objectif de cette action est d'accompagner l'aménagement de l'espace public pour favoriser l'accès aux mobilités douces.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Réaliser un inventaire des capacités de stationnement dans le cadre du futur PLUi</p> <p>Le PLUi présente l'obligation réglementaire de réaliser l'inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités. Le recensement de l'offre de stationnement est en cours de réalisation, bien qu'elle ne s'attache pas à analyser les pratiques de manière approfondie. Néanmoins, en parallèle, la ville de Saintes réalise une étude sur les pratiques de mobilité.</p>
---	---



Actions à lancer

	<p>Prendre en compte et planifier dans les documents d'urbanisme les mobilités actives et donc les aménagements nécessaires : définir une OAP spécifique (Orientation d'Aménagement et de Programmation)</p> <p>L'agglomération, via son PLUi va définir les règles et règlements pour favoriser les modes de déplacements doux dans une OAP thématique (Orientation d'aménagement et de programmation). Il s'agit également pour Saintes Grandes Rives d'élaborer un calendrier pour la mise en place du schéma directeur cyclable.</p> <p><i>Point EES : Afin de répondre aux enjeux de l'étude environnementale spécifique, Saintes Grandes Rives veillera à privilégier l'attribution d'axes existants plutôt que l'artificialisation des sols.</i></p>
	<p>Essayer "l'urbanisme tactique" pour mesurer les bienfaits des mobilités actives : aménagements temporaires</p> <p>L'urbanisme tactique consiste à expérimenter certaines formes d'aménagements urbains sur des périodes données dans le but d'en évaluer son impact et son efficacité. Saintes Grandes Rives ou les communes pourront procéder à des aménagements temporaires sur des périodes données (1 week-end, 1 semaine, 1 mois, 1 an...) avant de pérenniser un aménagement plus lourd. Ces opérations doivent s'accompagner de l'évaluation des bénéfices ou contraintes du temporaire (commerçants, services, usagers).</p>
	<p>Accompagner les communes dans des aménagements modes doux (aménagements des zones 30 / voies vertes) via un cahier de recommandations</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du PDMS (voir Engagement 1) que Saintes Grandes Rives va effectuer, il apparaît nécessaire que des aménagements (voies cyclables, trottoirs, signalétique, limitation de vitesse, aménagements vélo...) soient mis en place par les communes statutaires .</p> <p>L'agglomération n'ayant la compétence que sur les Zones d'Activités Economiques et sur les voiries liées au schéma cyclable, elle veillera à accompagner les communes sur ce volet notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des cheminements agréables sans rupture ▪ Limiter les "obstacles" sur l'occupation du domaine public : désencombrement des trottoirs, mise en conformité des passages piétons

Engagement 2

Repenser la place de la voiture dans l'espace public pour favoriser les mobilités douces

ACTEURS À IMPLIQUER

Communes rurales
Ville de Saintes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Planification : 0.2 ETP
Service Mobilité : 1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'opérations d'urbanisme tactique effectuées
- Nombre de places de stationnement public pour les voitures par habitant
- % de voirie « apaisée » (zone 30, aire piétonne, zone de rencontre, etc.) et aménagée pour les vélos (pistes et bandes cyclables)
- Nombre d'aménagements vélos (anneaux, vélobox...)
- Linéaire de création de nouvelles voies ayant eu recours à une artificialisation
- Nombre d'aménagements et linéaires de mobilités douces issus d'obligations liés au PLUi

Engagement 3

Proposer une offre de transports publics attractive et de qualité

Actuellement, la part modale des transports en commun s'élève à 2,4 % pour les déplacements domicile-travail. Cette action s'inscrit dans la continuité des précédentes avec l'objectif de promouvoir et de pouvoir suivre les pratiques multimodales sur le territoire, notamment via l'offre de transport public.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Renouvellement de la concession de service public pour la période 2024-2031 Ce renouvellement a pour objectif de poursuivre la rationalisation des lignes de transports urbaines et rurales tout en renforçant le niveau de service (augmentation des amplitudes horaire, optimisation des dessertes rurales...)</p>
	<p>Offre de transport sur le territoire : Bus et Transport à la demande Concernant le transport à la demande, conformément à la demande des élus, la prochaine CSP proposera ce service sur l'ensemble des communes extérieures à Saintes.</p>



Actions à lancer

	<p>Renforcer la desserte en Transport en commun dans les Zones d'Activités Economiques Saintes Grandes Rives souhaite développer les solutions de transport pour les entreprises présentes sur le territoire, notamment sur la zone des Charriers qui est actuellement assez enclavée avec des axes engorgés. Un service de transport à la demande existe déjà sur cette zone, que Saintes Grandes Rives souhaite renforcer pour le rendre plus flexible et performant.</p>
	<p>Favoriser le transport solidaire Le principe du transport solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles – ou des salariés en insertion – et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches...).</p> <p>L'association St Fiacre propose de travailler un partenariat pour lancer un service de transport de ce type sur le territoire.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Délégué de la DSP Transport
Association Saint Fiacre
Entreprises

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Mobilité : 1 ETP
Service Dév Eco : 0.1 ETP
Service solidarité : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Fréquentation des transports en commun par habitant
- Nombre moyen d'arrêts par km du réseau de transport en commun
- Part modale dans les déplacements en transport en commune du territoire

Transports et Mobilité



AXE 2

Réduire l'impact des déplacements motorisés

Le diagnostic du Plan climat de l'Agglomération de Saintes démontre d'une prépondérance du transport routier dans les impacts environnementaux sur le territoire. Un des enjeux pour les années à venir est de réduire l'impact de ces déplacements motorisés, aussi bien en milieu urbain que rural. Les approches pour y parvenir sont variées et ont toutes été considérées par l'agglomération.

Cet axe vise à développer les pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme l'autopartage, pour les entreprises et les habitants. L'engagement 5 prévoit l'intégration d'actions précises sur le transport de marchandises en ville afin de décarboner la logistique professionnelle du dernier kilomètre. Cet axe présente également les actions visant à promouvoir la sobriété des mobilités motorisées en développant les services de proximité et à optimiser le transport routier via l'utilisation de carburants plus vertueux et la création d'infrastructures adéquates (bornes de recharge, station multi-énergies...).

- **Engagement 4** : Contribuer au développement de la voiture partagée
- **Engagement 5** : Promouvoir la décarbonation de la logistique du dernier km auprès des entreprises
- **Engagement 6**: Accompagner le développement des énergies alternatives pour la mobilité
- **Engagement 7**: Inciter au développement de services de proximité pour limiter les déplacements

Engagement 4

Contribuer au développement de la voiture partagée

Les usages partagés de l'automobile tels que le covoiturage représentent un levier important pour décongestionner le réseau routier. Saintes Grandes Rives dispose déjà de 6 aires de covoiturage sur son territoire dont 3 situées sur la ville de Saintes. Au-delà du développement d'infrastructures, les outils de communication et l'organisation associée à ces pratiques nécessitent l'appui de l'agglomération pour valoriser la démarche. Cet engagement s'attache à mieux organiser et promouvoir le covoiturage.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Autostop organisé – Rezo Pouce

En 2019, Saintes Grandes Rives a développé sur les communes volontaires un maillage de points d'arrêt pour l'autostop organisé appelé Rezo Pouce. Ce dispositif doit encore se faire connaître pour permettre une utilisation plus importante du dispositif.



Actions à lancer

Accompagner l'émergence d'un réseau inter-entreprises pour du covoiturage domicile-travail

Saintes Grandes Rives s'attache à créer une dynamique autour du covoiturage domicile-travail auprès des entreprises du territoire et à faire émerger un ou plusieurs partenariats avec des plateformes de covoiturage.



Créer des places de covoiturage ou des aires de covoiturage sur les ZAC et sur les communes rurales en complément du schéma départemental des aires de covoiturage

La création de ces places se fera via l'élaboration d'un schéma local à intégrer dans le PLUi

Point EES : Afin de répondre aux enjeux de l'étude environnementale spécifique, Saintes Grandes Rives veillera à privilégier les parkings existants si elle venait à créer de nouvelles aires de covoiturages



Pour chaque événement organisé par l'Agglomération, intégrer un lien vers une application de covoiturage ou l'organiser. Diffuser la bonne pratique au niveau des communes



Pistes de réflexion

**Promouvoir l'offre existante de voiture partagée (plateformes de covoiturage et autopartage)
Compléter l'offre pour les publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, scolaires)
Accompagner l'autopartage en milieu rural**

ACTEURS À IMPLIQUER

Département
Entreprises
Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Mobilité : 1 ETP
Service Dev éco : 0.2 ETP
Service Planification : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'aires de covoiturages créées
- Nombre de véhicules en autopartage mis à disposition
- Surfaces déjà artificialisées pour les aires de covoiturage
- Nombre de preuves de covoiturage
- Nombre d'adhérents aux différents dispositifs de covoiturage

Engagement 5

Promouvoir la décarbonation de la logistique du dernier km auprès des entreprises

Saintes Grandes Rives vise la réduction des émissions de carbone générées par la livraison des marchandises en favorisant des solutions de transport plus durables, telles que la livraison à vélo, en véhicules électriques ou biogaz. Cependant, des défis subsistent, notamment en matière d'investissement dans des infrastructures adaptées, de formation du personnel, et de modification des modèles opérationnels. La promotion de pratiques de logistique durable nécessite une approche collaborative entre les entreprises, les autorités locales et les prestataires de services de transport pour réussir la transition vers des méthodes de livraison plus respectueuses de l'environnement.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

Intégrer des actions précises sur le transport de marchandises en ville dans le Plan De Mobilité Simplifié
En fonction du diagnostic et de l'étude de mobilité portée par le PDMS, des actions sur le transport de marchandises pourront être intégrées telles que :

- Développer la cyclo-logistique, prévoyant des zones de livraisons en vélo cargo
- Elaborer un Plan de logistique urbaine à l'échelle de Saintes Grandes Rives, permettant d'organiser les livraisons des derniers kilomètres
- Favoriser le développement des sites logistiques très urbains
- Soutenir les circuits courts

Accompagner le développement de véhicules propres pour la mobilité du dernier kilomètre

Saintes Grandes Rives pourra proposer une aide aux entreprises qui souhaiteront acquérir des véhicules moins polluants (ex : vélo, véhicule électrique, bioGNV...) pour livrer en centre ville ou centre bourg.

ACTEURS À IMPLIQUER

Entreprises

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Mobilité : 0.2 ETP
Service Dév Eco : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'entreprises financées
- Nombre de véhicules financés
- Nombre de kilomètres effectués/an

Engagement 6

Accompagner le développement des énergies alternatives pour la mobilité

Le transport représente 45 % des consommations énergétiques du territoire et est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre sur la CDA. Le développement de motorisations et d'énergies alternatives représente donc un enjeu majeur en vue de réduire l'impact du secteur des transports..



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Réaliser une étude d'opportunité sur la mobilité durable et notamment le bioGNV (Gaz Naturel Véhicule issu de la méthanisation) auprès des entreprises

Cette étude est menée en partenariat avec GRDF et a pour objectif de :

- Pré-dimensionner une station publique
- Présenter différents modèles économiques de financement d'une station GNV
- Présenter des subventions régionales ou Européennes

Suivre le développement des bornes de recharge électrique et participer au SDIRVE (Schéma Directeur d'Implantation des Recharges pour Véhicules Electriques) porté par le SDEER

Le SDIRVE permet de recenser toutes les bornes actuellement en service (publiques et privées) et de faire une proposition d'implantation à horizon 2035 sur tout le département de la Charente-Maritime, au vu de l'augmentation progressive des véhicules électriques mis en circulation.



Actions à lancer

Ouvrir une station multi-énergies sur Saintes Grandes Rives

Saintes Grandes Rives souhaite implanter une station multi-énergies (électricité, Gaz Naturel Véhicule, hydrogène...) qui permette aux entreprises et aux particuliers de recharger tous types de véhicules. Elle veillera à préparer les entreprises en amont en les informant des financements existants.

Déployer une flotte de transport public à très faibles émissions : norme Euro 6 ou carburant alternatif de type bioGNV/électrique/hydrogène

Saintes Grandes Rives se donne pour objectif d'avoir la norme Euro 6 appliquée sur 100 % de la flotte d'ici 2025. Cette démarche s'accompagne de l'étude en cours sur l'opportunité de développer l'hydrogène et/ou le BioGNV sur le territoire.

Point EES : Afin de répondre aux enjeux de l'étude environnementale spécifique, Saintes Grandes Rives veillera à privilégier la réduction des distances et les changements de comportements prioritairement au développement des énergies alternatives pour la mobilité.

ACTEURS À IMPLIQUER

GRDF, Fédérations Transporteurs et Voyageurs, Concessionnaires Poids lourds, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, FNTR, OTRE, OM (déchets)

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 0.5 ETP
Service Mobilité : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Création d'une station multi-énergie
- Fréquentation de la station multi-énergie
- Taux de véhicules non conventionnels dans le parc public
- Taux de véhicules non conventionnels dans le parc professionnel
- Dépenses énergétiques de la collectivité pour les véhicules

Engagement 7

Inciter au développement de services de proximité pour limiter les déplacements



En parallèle de l'évolution des pratiques et des comportements liés à la mobilité, la collectivité souhaite engager une réflexion sur le développement des services de proximité. Cette action s'inscrit dans l'objectif de favoriser les activités économiques durables et locales.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

Développer des services de proximité dans les ZAE

S'appuyer sur les compétences de Saintes Grandes Rives en tant que gestionnaire de zones d'activités pour accompagner les projets d'aménagements de services de proximité (salle de réunion, restauration, conciergerie...) – Lien avec le SDE (Schéma de développement Economique)

Développer les services de proximité dans les centres ville et centre bourgs

Accompagner l'installation et le fonctionnement de commerces multiservices et services de proximité dans les bourgs et quartiers via une incitation financière aux porteurs de projets.

ACTEURS À IMPLIQUER

Entreprises
Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Dev Eco : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de commerces financés
- Nombre de projets d'aménagements dans les ZAE

Patrimoine public et Habitat



Avec 32% des consommations d'énergie du territoire, le secteur résidentiel se place en deuxième position des postes consommateurs de l'agglomération de Saintes. Combinées à celles du secteur tertiaire, les émissions de gaz à effet de serre de ces deux secteurs s'élèvent à 25%.

L'impact écologique des infrastructures publiques et de l'habitat constitue donc un défi majeur, incitant à repenser la conception, la construction et l'entretien des édifices au prisme de la durabilité. Parallèlement, la lutte contre la précarité énergétique se dessine comme une priorité, appelant à des initiatives novatrices pour garantir un habitat économe en énergie et socialement inclusif dans l'agglomération.

Cette thématique regroupe les axes suivants :

- Axe 3 : Réduire l'impact environnemental des infrastructures publiques
- Axe 4 : Encourager la rénovation et la construction durable des bâtiments
- Axe 5 : Lutter contre la précarité énergétique

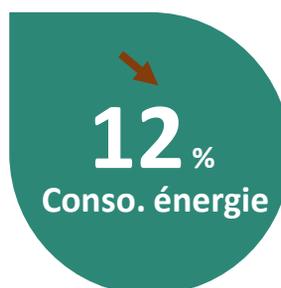


Services mobilisés :

- Patrimoine - 3 personnes
- Habitat - 5 personnes
- Energie - 2 personnes
- Développement économique – 1 personne

Objectifs 2030

Secteur résidentiel



Patrimoine public et Habitat



AXE 3

Réduire l'impact environnemental des infrastructures publiques

Afin de justifier d'une exemplarité en interne, Saintes Grandes Rives souhaite agir sur l'existant de ses infrastructures publiques et en diminuer l'impact environnemental. Ces infrastructures comprennent à la fois les bâtiments publics et les voiries intercommunales ainsi que leur éclairage.

La première partie de cet axe consiste en l'amélioration de la connaissance du patrimoine public afin de mieux reconnaître et identifier les établissements les plus consommateurs. La réalisation d'audits et le suivi des fluides et consommations énergétiques permettront d'atteindre cet objectif. Le second engagement de cet axe consiste en la mise en place d'actions de rénovation, d'optimisation et de développement des énergies renouvelables permettant d'améliorer les performances du patrimoine à tous les niveaux (bâtiments publics, crèches, éclairage public, voirie...)

- **Engagement 8** : Avoir une meilleure connaissance du patrimoine public
- **Engagement 9** : Améliorer les performances du patrimoine public

Engagement 8

Avoir une meilleure connaissance du patrimoine public

Le patrimoine public de l'agglomération représente une consommation (et facture) énergétique et en eau conséquente qu'il est important de maîtriser dans un contexte de finances publiques de plus en plus contraintes. Au travers de cette action, Saintes Grandes Rives souhaite également renforcer son éco-exemplarité.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>S'organiser pour effectuer le suivi régulier des consommations énergétiques du patrimoine bâti</p> <p>Saintes Grandes Rives dispose d'une liste de tous ses bâtiments en propriété, en mise à disposition, et en location avec les surfaces et type d'affectation associées. Cette liste est à étoffer en intégrant les éléments renseignés sur la plateforme OPERAT dans le cadre des exigences du décret tertiaire (pour les bâtiments > 1000 m²).</p> <p>Saintes Grandes Rives développe en parallèle un système de suivi des consommations des bâtiments grâce à un logiciel de suivi qui sera intégré à la plateforme OPERAT.</p>
---	--



Actions à lancer

	<p>Réaliser des audits énergétiques pour les plus gros consommateurs</p> <p>Saintes Grandes Rives organisera des audits afin de prioriser les travaux à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie.</p>
	<p>Suivre les fluides et communiquer sur l'impact environnemental des infrastructures publiques</p> <p>Le reporting des consommations du patrimoine seront ajoutées au rapport annuel Développement Durable de l'agglomération. Saintes Grandes Rives souhaite aussi mieux communiquer ces données aux utilisateurs des bâtiments afin de valoriser les actions de réduction de la consommation d'énergie mises en place par les services.</p>
	<p>Réaliser un diagnostic des consommations d'eau de chaque bâtiment public (action Charte Eau 17)</p> <p>Le diagnostic sera suivi de l'équipement de compteurs de télérelève sur les bâtiments publics et comprendra une sensibilisation et information des utilisateurs sur une bonne utilisation de l'eau. Saintes Grandes Rives a déjà déjà pris l'engagement de réduire ses consommations d'eau en signant la charte 'Eau' éditée par le syndicat EAU 17.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17
SDEER

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Audits énergétiques : 50 000 €
Télérelèves eau : 20 000 €

Service Energie : 1 ETP
Service Patrimoine : 1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Réduction de la part pour les bâtiments F et G sur le volet énergie
- Augmentation de la part pour les bâtiments A et B sur le volet énergie
- Réduction de la part pour les bâtiments F et G sur le volet climat
- Augmentation de la part pour les bâtiments A et B sur le volet climat
- Mise en place d'une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics
- Consommation moyenne d'eau dans les bâtiments de la collectivité (L/m²)
- Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique
- Dépenses énergétiques de la collectivité pour les bâtiments

Améliorer les performances du patrimoine public

En 2020, le secteur tertiaire représente 16% des consommations énergétiques du territoire, dont une partie est comprise dans le patrimoine public. Afin de réduire les consommations du secteur, le décret tertiaire rend obligatoire la réalisation d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m². Cela concerne donc les administrations, les bureaux, les commerces, les établissements d'enseignement... Les seuils fixés imposent une réduction de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2060. Cette ambition nationale doit être accompagnée à l'échelle locale pour tirer le meilleur parti de cette réglementation et s'assurer de la mise en œuvre et de l'atteinte des objectifs.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Développer les énergies renouvelables dans la consommation publique Afin de favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables pour la consommation d'infrastructures publiques, Saintes Grandes Rives veillera lors des constructions, des rénovations ou lors de renouvellement d'équipements de chauffage au fuel ou au gaz à systématiquement étudier la possibilité des énergies renouvelables (chaufferie biomasse si possible collective, eau chaude sanitaire solaire...).</p>
	<p>Accompagner à la rénovation énergétique des bâtiments publics pour les communes rurales Saintes Grandes Rives s'appuiera sur la Mission Conseil en Energie Partagée (CEP) pour cet accompagnement. Le CEP est un service qui accompagne les collectivités rurales dans la mise en œuvre de leur plan d'action d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur leur patrimoine.</p>
	<p>Rénover la crèche Passerelle avec une réflexion environnementale En plus de la réflexion autour d'une rénovation exemplaire du bâtiment, Saintes Grandes Rives porte un projet environnemental sur ce lieu avec la création de jardin multi-fonctionnel (hôtel à insectes, potager, structure de jeux en bois...).</p>
	<p>Programme SAFE-LI dans les crèches Depuis décembre 2021, Saintes Grandes Rives est engagée dans ce programme avec l'ARS Nouvelle Aquitaine afin d'expérimenter cette démarche qui permet d'aller vers des pratiques moins exposantes aux substances préoccupantes pour les enfants des crèches.</p>
	<p>Optimiser l'éclairage public La collectivité met en place des actions de sobriété comme l'installation de détecteurs de passage véhicule ainsi que l'installation de LED sur toute la zone d'activités « Centre Atlantique ». Sur cette même zone, l'extinction nocturne (22h30 – 6h) est appliquée.</p>
	<p>Améliorer l'efficacité énergétique du service de l'eau via les contrats de DSP (Eau 17) Cette action se porte à la fois sur les stations d'épurations et les réseaux avec la mise en place du système d'optimisation énergétique « Pure control ». Ce système vise l'optimisation du réseau d'aération des traitements biologiques et la mise en place d'une régulation asservie à la charge à traiter.</p>

Améliorer les performances du patrimoine public (bâtiments, voirie, éclairage)



Actions à lancer

	<p>Disposer d'une stratégie pour la rénovation des bâtiments publics (Saintes Grandes Rives et communes) Afin de pouvoir prioriser et planifier les rénovations à effectuer sur le patrimoine public, Saintes Grandes Rives réalisera un référencement de ses locaux, planifiera des audits et organisera les travaux à effectuer. La réflexion se fera si possible sur l'ensemble des communes de l'agglomération.</p>
	<p>Réaliser un diagnostic de l'éclairage public sur les Zones d'Activité Economique Saintes Grandes Rives prévoit également de réaliser un diagnostic de l'éclairage public pour pouvoir mettre en place un plan d'optimisation de l'éclairage. Le suivi de ce plan se basera sur des indicateurs comme le coût total rapporté au km de voirie (pour les ZAE), le suivi d'un indicateur point lumineux (puissance unitaire moyenne < 100 W) et la réduction des durées d'éclairage sur les ZAE.</p>
	<p>Mettre en place des solutions de gestion des eaux pluviales a minima pour tous les bâtiments neufs de l'agglomération La collectivité installera des récupérateurs d'eau, et mettra en place des processus de réutilisation d'eau pour ses espaces verts et les sanitaires lorsque cela sera possible.</p>

Point EES : Afin de répondre aux enjeux de l'étude environnementale spécifique, Saintes Grandes Rives veillera à communiquer en amont sur les travaux pour éviter les nuisances et à assurer la prévention des nuisances sonores et d'émissions de poussières par la commande publique.

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17
AGUR
Véolia
RESE

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 0.5 ETP
Service Patrimoine : 1,5 ETP
Service Petite enfance : 0.3 ETP
Service Eau : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Elaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation
- Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique
- Dépenses énergétiques de la collectivité pour les bâtiments
- kWh/m2/an d'énergie primaire par catégories de bâtiments pour les usages chaleur/rafraîchissement
- kWh/m2/an d'énergie primaire par catégories de bâtiments pour les usages électriques
- kWh total / agent
- Consommation de chaleur/rafraîchissement renouvelable et de récupération - patrimoine collectivité (valeur absolue et relative)
- Evolution des consommations des structures accompagnées
- Evolution des consommations totales du secteur tertiaire
- Consommation moyenne d'eau dans les bâtiments de la collectivité (L/m²)
- % de bois local (régional)
- Dépenses énergétiques - éclairage public (euros)
- Consommation énergétique de l'éclairage public par habitant
- Coût de l'éclairage public / km de voirie pour les ZAE
- Puissance moyenne des points lumineux (W)
- Pour les piscines : consommation d'eau en l/j/baigneur
- Pour les stations d'épuration : consommation énergétique par an (au global et par m3 épuré)

Patrimoine public et Habitat



AXE 4

Encourager la rénovation et la construction durable des bâtiments

Le deuxième aspect du patrimoine public et de l'habitat de l'agglomération touche à la rénovation de l'existant et la construction de bâtiments neufs plus durables. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale visant à créer des espaces bâtis écologiquement responsables, répondant aux normes de durabilité tout en garantissant un confort optimal pour les occupants.

L'ensemble de ces actions vise à déployer massivement la rénovation thermique des bâtiments et des logements, notamment via des accompagnements de la collectivité aux particuliers et aux professionnels. Ces accompagnements passent par la mise en relation avec les acteurs du bâtiment et la facilitation d'accès aux démarches administratives et financières. Les actions suivantes visent également à sensibiliser et inciter les acteurs du territoire aux économies d'énergie, principalement via la mise en place de critères de performance énergétique pour le versement d'aides à l'immobilier des entreprises.

- **Engagement 10** : Accompagner les particuliers dans la rénovation globale et performante de leur logement
- **Engagement 11** : Promouvoir la sobriété énergétique, ainsi que la construction et rénovation performantes et durables auprès des entreprises

Engagement 10

Accompagner les particuliers dans la rénovation globale et performante de leur logement

Le secteur résidentiel représente 32 % des consommations énergétiques et 9 % des émissions de GES. Un enjeu majeur est donc à considérer sur les performances thermiques et énergétiques du parc privé et vise donc un objectif de rénovation de 900 logements par an. Saintes Grandes Rives peut participer à accompagner la rénovation des logements privés via du conseil et des aides financières.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Accompagner les propriétaires à la rénovation thermique de leur logement via le Guichet unique de l'amélioration de l'habitat (Plateforme France rénov')

Au travers de cette action, Saintes Grandes Rives vise notamment à :

- Faciliter l'accès aux maîtrises d'ouvrage de rénovation
- Faciliter l'accès aux modes de financement
- Réaliser des actions d'animations auprès des particuliers, telles que des campagnes de sensibilisation sur les dispositifs de rénovation existants

Mise en place d'une OPAH-RU – volet Energie

L'OPAH-RU est une Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat avec un Renouvellement Urbain. Cette opération permet à Saintes Grandes Rives d'accompagner les propriétaires modestes et très modestes dans la rénovation thermique de leur logement en :

- Abondant financièrement les aides de l'Anah destinées aux ménages modestes et très modestes
- Finançant intégralement l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les particuliers (administratif, financier et technique)

Labellisation Mon Accompagnement Rénov'

Saintes Grandes Rives est labellisée 'Mon Accompagnateur Rénov'. Ce dispositif permet d'assurer un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent.

Se doter d'une bonne connaissance des acteurs du bâtiment et de l'immobilier privé de son territoire

Saintes Grandes Rives construit une base de données sur les acteurs privés de la rénovation. Pour cela, elle utilise l'outil « Mixeur » pour la gestion du carnet d'adresses.

Informers les acteurs du bâtiment et de l'immobilier sur la politique énergétique et climatique de la collectivité

Cette connaissance des acteurs du bâtiment et de l'immobilier permet ensuite de formaliser une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et de l'immobilier qui aura pour objectifs de :

- Communiquer les objectifs de la stratégie énergétique de la collectivité, notamment sur le PCAET.
- Mobiliser et animer les acteurs avec la mise en place de dispositifs variés (ateliers, visites, rencontres, formation) afin de créer une culture commune sur le territoire
- Mettre en réseau les des professionnels du bâtiment et leur visibilité au travers du label RGE : création du réseau RARE

Engagement 10

Accompagner les particuliers dans la rénovation globale et performante de leur logement



Actions à lancer

Diffuser de l'information en amont des demandes d'autorisation d'urbanisme (ex : plaquette d'information)
Afin d'anticiper les besoins d'information sur les démarches de rénovation en amont de l'achat d'un bien immobilier, Saintes Grandes Rives propose d'intégrer une communication vers les pétitionnaires au moment des ventes. Cette communication pourra prendre la forme d'une plaquette informative par exemple. Ce document serait édité par le guichet unique habitat puis envoyé aux instances concernées (notaires...) pour la transmission directe aux acquéreurs.



Pistes de réflexion

Intégrer l'auto-rénovation dans les dispositifs d'aide

Actuellement les ménages qui font de l'auto-rénovation ne peuvent pas bénéficier d'aides financières. Saintes Grandes Rives se rapprochera de l'Anah afin de prendre connaissance du dispositif expérimental de financement des travaux réalisés en auto-réhabilitation et étudier son application sur le territoire.

Proposer une offre de logement temporaire en cas de rénovation lourde

Actuellement le frein aux rénovations globales lorsque le ménage habite déjà dans le logement est de pouvoir co-habiter avec des travaux qui vont impacter quasiment toutes les pièces. En proposant un logement temporaire cela permettrait aux familles de mieux vivre ce type de travaux.

Envisager une caisse d'avance afin de résoudre les problématiques d'avance pour les particuliers en projet de rénovation et le risque en matière de trésorerie pour les métiers de la rénovation

Actuellement les ménages éligibles aux aides à la rénovation, en particulier dans un contexte où le montant d'aides augmente fortement, ont des difficultés à faire l'avance des subventions octroyées. Cela les mets en difficulté pour concrétiser le projet, mais également pour les artisans, qui doivent attendre parfois plusieurs semaines le solde des factures.

Devenir mandataire administratif pour les publics éloignés des process administratifs/ accès internet

Les publics éloignés des procédures administratives en ligne ne peuvent accéder à tous les dispositifs. En devenant leur mandataire administratif cela permettrait de les accompagner sur toutes les étapes (création d'adresse mail...)

ACTEURS À IMPLIQUER

ANAH
SOLIHA
Professionnels du bâtiment : artisans, CAPEB,
Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Habitat : 4 ETP
Service Dev Eco : 0.3 ETP
Service Foncier : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de rénovations effectuées sur le territoire
- Nombre d'animations réalisées par le guichet unique habitat
- Consommation énergétique des activités et des habitants pour le secteur résidentiel (au global et par habitant)
- Quantité de gaz à effet de serre émis par les activités et les habitants pour le secteur résidentiel (au global et par habitant)
- Nombre de dossiers Sérénité/MaPrim'Rénov' sur le territoire
- Nombre de dossiers rénovation globales

Engagement 11

Promouvoir la sobriété énergétique, ainsi que la construction et rénovation performantes et durables auprès des entreprises

Promouvoir la sobriété énergétique, ainsi que la construction et la rénovation performantes et durables auprès des entreprises est un impératif dans la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Cela implique d'encourager les entreprises à réduire leur consommation énergétique, à adopter des pratiques éco-responsables et à investir dans des bâtiments efficaces sur le plan énergétique. Ces mesures contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la baisse des coûts énergétiques, et à une amélioration de la compétitivité.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Accompagner les bailleurs privés pour la rénovation de leurs logements via le Guichet unique de l'amélioration de l'habitat

Tout comme pour les particuliers, le guichet unique permet aux bailleurs d'être accompagnés dans les rénovations globales de leurs logements.



Actions à lancer

Mettre en place des critères de performance énergétique pour verser les aides à l'immobilier des entreprises

Afin d'inciter les entreprises à rénover leurs locaux tertiaires, la collectivité mettra en place des critères de performance énergétique qui permettront de bénéficier d'un bonus d'aide à la rénovation.

Proposer des rencontres autour de la thématique Energie pour les entreprises de Zones d'Activités Economiques

En lien avec le Schéma de Développement Economique, Saintes Grandes Rives proposera une animation autour de l'énergie à destination des entreprises volontaires afin de connaître leurs besoins et voir si des synergies sont possibles (autoconsommation collective) ou bien si des études peuvent être mutualisés (sur les énergies renouvelables par exemple). Cette action débutera sur la zone des Charriers



Accompagner concrètement les entreprises du secteur tertiaire (TPE/PME et commerçants notamment) et les artisans pour améliorer la performance climat-air-énergie de leurs locaux – CCI et CMA

Saintes Grandes Rives communiquera et reliaera les actions portées par la CCI et la CMA concernant la rénovation des locaux.

Engagement 11

Promouvoir la sobriété énergétique, ainsi que la construction et rénovation performantes et durables auprès des entreprises



Pistes de réflexion

Proposer des audits énergétiques pour tout type d'entreprise

Saintes Grandes Rives réfléchit au lancement d'une campagne d'audit sur le patrimoine des entreprises privés afin de les inciter à engager des travaux.

ACTEURS À IMPLIQUER

CCI
CMA
Entreprises
Artisans
Bailleurs privés et publics

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Habitat : 0.5 ETP
Service Dév Eco : 0.3 ETP
Service Energie : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Suivi du respect des obligations de performance du décret tertiaire sur le territoire
- Augmentation du nombre de consultations émanant des acteurs tertiaires privés
- Consommation énergétique des activités et des habitants pour les secteurs tertiaire et industrie (au global et par habitant)
- Quantité de gaz à effet de serre émis par les activités et les habitants pour les secteurs tertiaire et industrie (au global et par habitant)

Patrimoine public et Habitat



AXE 5

Lutter contre la précarité énergétique

De nombreux ménages se trouvent confrontés à des difficultés pour assurer le paiement de leurs factures d'énergie, ce qui entraîne des conséquences graves sur leur confort thermique. Les logements anciens, souvent mal isolés, contribuent à cette problématique en accentuant la dépendance énergétique.

Les initiatives locales visent à lutter contre cette précarité en mettant en place des programmes de rénovation énergétique, des conseils en gestion budgétaire, et des aides spécifiques pour les foyers vulnérables. L'objectif de cet axe sera de pouvoir identifier, diagnostiquer et répertorier les ménages en situation de précarité énergétique, afin de pouvoir les suivre et accompagner, notamment via le dispositif SLIME.

- **Engagement 12** : Identifier et accompagner les foyers en situation de précarité énergétique

Engagement 12

Identifier et accompagner les foyers en situation de précarité énergétique



Les politiques de rénovation du résidentiel doivent en premier lieu être à destination des ménages en situation de précarité énergétique. L'objectif de cette action est de prévenir et lutter contre la précarité énergétique en identifiant et accompagnant les ménages.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Réaliser un diagnostic afin d'identifier et caractériser les ménages en situation de précarité énergétique Une étude pré-opérationnelle dans le cadre de l'OPAH a déjà été réalisée pour parvenir à cette identification. Dans le cadre du futur PLH (Programme Local de l'Habitat), le diagnostic affinera ces données.</p>
	<p>Disposer de la liste des acteurs sociaux susceptibles de détecter des ménages en situation de précarité énergétique Afin de faciliter le travail d'identification en lien avec la sous-action précédente, une liste a été réalisée, regroupant tous les professionnels qui peuvent repérer les ménages en précarité énergétique.</p>



Actions à lancer

	<p>Mettre en place des actions de suivi et d'accompagnement des ménages précaires – Dispositif SLIME Le programme SLIME, coordonné par le CLER (association - réseau pour la transition énergétique), vise à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique. Ce repérage des familles précaires se fait via les acteurs sociaux du territoire et l'accompagnement est ensuite basé sur l'usage de l'énergie dans le logement.</p>
--	--

ACTEURS À IMPLIQUER

SEMIS
Centres sociaux
Département

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Habitat : 1 ETP
Service Social : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'acteurs sociaux associés
- Nombre de ménages accompagnés via le SLIME

Adaptation changement climatique



Tout en cherchant à tendre vers la neutralité carbone, le diagnostic du Plan Climat a permis de dégager un enjeu fort en termes de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique et plus particulièrement sur les thématiques de la ressource en eau, de l'agriculture et de la biodiversité. Cet enjeu se positionne tant du point de vue de l'atténuation que de l'adaptation. Celui-ci implique des transformations significatives en matière d'aménagement du territoire afin de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et d'assurer la sécurité des personnes et des biens. L'objectif est donc d'approfondir les connaissances sur les évolutions à venir afin de mieux les appréhender et d'adapter le territoire en conséquence.

L'agglomération de Saintes est soumise à de nombreux aléas naturels : inondations, sécheresse, canicules, mouvements de terrain... L'augmentation de ces risques tant en intensité qu'en fréquence entraîne une plus forte vulnérabilité du territoire. L'enjeu est donc d'en améliorer sa résilience en renforçant la connaissance des risques, en se dotant d'outil de prévention et de gestion des risques, en sensibilisant la population sur les gestes à tenir en cas de crise majeure.

Ce thème est structuré autour de 2 problématiques principales :

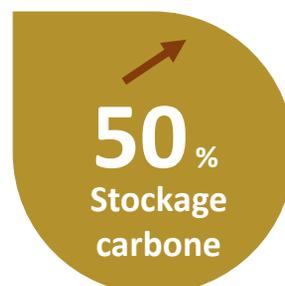
- Axe 6 : Préserver la ressource en eau
- Axe 7 : Limiter les risques liés au changement climatique



Services mobilisés :

- Eaux et milieux naturels - 3 personnes
- Planification - 1 personne
- Développement éco - 1 personne
- Tourisme - 1 personne
- Energie - 1 personne

Objectifs 2030



Adaptation changement climatique



AXE 6

Préserver la ressource en eau

Ressource essentielle à la vie humaine, l'eau est affectée par le changement climatique d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif. Cet axe stratégique cherche à aborder la ressource en eau selon deux angles : l'eau en tant que ressource et milieu et l'eau par les usages et la consommation par les différents acteurs.

Les actions à mener interviennent donc à plusieurs échelons sur l'évitement des consommations d'eau, la récupération en aval ou la préservation des espaces aquatiques. Pour cela, l'agglomération de Saintes souhaite accompagner les particuliers comme les professionnels vers des démarches de sobriété pour l'utilisation de l'eau. La collectivité inscrit également à son agenda la préservation des zones humides et milieux aquatiques via la mise en œuvre de différents programmes et schémas (SAGE, PPG des Syndicats des rivières, PTGE).

- **Engagement 13** : Encourager la réduction des besoins en eau des particuliers, entreprises et agriculteurs
- **Engagement 14** : Promouvoir une gestion durable des eaux pluviales et eaux usées
- **Engagement 15** : Améliorer la qualité et la disponibilité de la ressource en eau

Engagement 13

Encourager la réduction des besoins en eau des particuliers, entreprises et agriculteurs



Sur le territoire de Saintes Grandes Rives, du fait de l'augmentation des températures, de la sécheresse des sols, la disponibilité en eau sera mise à mal avec le changement climatique. De plus, un effet de ciseau entre une demande qui augmente, notamment en agriculture, et une ressource moins abondante, en particulier à l'été, entraînera une diminution de la qualité de l'eau, une dégradation des écosystèmes et une diminution des réserves en eau du sol. Une tension pourrait s'exercer entre professionnels (agriculteurs, industriels, du tourisme) et particuliers autour de cette ressource dont la qualité baissera. Il y a un réel enjeu à encourager les particuliers et professionnels à diminuer leurs consommations d'eau pour éviter ces tensions.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Accompagner les particuliers pour réduire les consommations en eau – Eau 17 Communication sur les éco-gestes dans le cadre de la facturation aux particuliers et sur le site internet de Eau 17. L'ensemble des abonnés sera équipé d'un compteur communicant pour suivre ses consommations journalières d'ici 2026.</p>
	<p>Accompagner et sensibiliser les agriculteurs L'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des milieux naturels cherche des solutions pour limiter les consommations d'eau notamment en modifiant les pratiques agricoles. Que ce soit au travers de programmes Re'source, des PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) ou de démarches plus globales comme Charente 2050, de nombreux dispositifs permettent d'accompagner les agriculteurs. Un travail de synthèse devra permettre à Saintes Grandes Rives de se positionner sur son implication si nécessaire.</p>



Actions à lancer

	<p>Etudier la mise en place d'une tarification progressive et/ou favorable aux économies d'eau – Eau 17 Le syndicat EAU 17 réalise cette étude qui s'inscrit dans la volonté politique nationale d'économiser la ressource en eau à travers le Plan Eau d'avril 2023.</p>
	<p>Engager une démarche d'économie d'eau et de consommation d'eau du robinet auprès des acteurs économiques du territoire (action Charte Eau 17) – débiter avec les acteurs du tourisme Saintes Grandes Rives a signé la charte portée par Eau 17 et s'est engagée à faire la promotion de la sobriété en eau auprès des acteurs économiques du territoire. Il est proposé de débiter avec les acteurs du tourisme. Eau 17 accompagne l'agglomération sur cette action en mettant à disposition des outils de communication.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17 et exploitants (RESE, Agur, Veolia)
EPTB Charente
Entreprises

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Eau et Milieux naturels : 0,2 ETP
Service Tourisme : 0,2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Rendement du système d'alimentation en eau potable (captage/traitement/distribution)
- Indice linéaire de Pertes en réseau
- Consommation eau / hab
- Nombre d'agriculteurs accompagnés – respect de débits réservés – diminution des prélèvement
- Nombre d'entreprises touristiques accompagnées/sensibilisées

Engagement 14

Promouvoir une gestion durable des eaux pluviales et eaux usées

La réutilisation des eaux de pluie et des eaux usées est devenue un enjeu majeur dans la gestion de l'eau, à la fois sur le plan environnemental et économique. Cette approche durable permet de réduire la pression sur les ressources en eau douce, en préservant les nappes phréatiques et les cours d'eau. Elle contribue également à la gestion des inondations en captant et stockant les eaux de pluie. De plus, la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, l'industrie ou même la consommation humaine offre une solution intéressante pour faire face à la raréfaction de l'eau dans de nombreuses régions du monde. Toutefois, ces pratiques requièrent une réglementation adéquate, une technologie appropriée et une sensibilisation accrue pour garantir la sécurité sanitaire et environnementale. Saintes Grandes Rives s'engage dans la réalisation d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEPU) (engagement 18) qui assiera les bases d'une gestion douce des eaux pluviales et promouvra la gestion sur site et donc réutilisation des eaux de pluie.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

	<p>Mettre en place des mesures d'incitation des particuliers pour une gestion durable des eaux pluviales Le SDGEPU fixera des règles de gestion de l'eau à la parcelle et devra donc proposer des solutions alternatives au branchements sur réseau. Parallèlement, des projets de déconnexions sont à l'étude et découleront probablement sur la mise en place de systèmes alternatifs au branchement. Les particuliers seront accompagnés pour mettre en place ces projets innovants et collectifs.</p>
	<p>Lancer une réflexion avec les partenaires de l'eau pour étudier les conditions de réutilisation des eaux pluviales et usées Eau 17 travaille déjà avec la ville de Saintes pour identifier les possibilités d'utiliser des ressources alternatives (eaux pluviales, eaux grises, eaux de vidange de piscine, eaux usées traitées...) pour les besoins de la ville. L'agglomération lancera la réflexion sur une échelle plus large qui englobera les particuliers.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17
Communes
Particuliers

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Eaux et milieux naturels : 1 ETP
Etudes de déraccordement au réseau d'eau : 70 000 €

INDICATEURS DE SUIVI

- Volume d'eau dédié à la REUT
- Surfaces et linéaire d'eau pluviale déconnectés des réseaux principaux
- Nombre de ménages équipés d'un système de réutilisation d'eau

Engagement 15

Améliorer la qualité et la disponibilité de la ressource en eau

Le changement climatique risque d'engendrer des pointes de consommation plus importantes et de contribuer à l'augmentation de la demande. Via le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne, dont dépend le territoire, Saintes Grandes Rives se positionne déjà avec les grandes orientations du schéma : Réduire les pollutions pour améliorer la qualité de l'eau en agissant sur les rejets de polluants, améliorer la gestion quantitative et mettre en place une gestion durable de la ressource en eau en intégrant le changement climatique.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Préserver les zones d'alimentation et de captage (AAC COULONGE-SAINT HIPPOLYTE BV Arnoult/Lucerat) en cohérence avec le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Charente</p> <p>Le territoire de l'Agglomération de Saintes est concerné par 2 programmes Re-Source qui ont pour objectif de reconquérir et préserver durablement la qualité et la quantité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Le premier (captage de Coulonge St Hyppolite) est animé par l'EPTB sous maîtrise d'ouvrage Eau 17 et Saintes Grandes Rives, La Rochelle et le second (captage de la vallée de l'Arnoult) par Eau 17.</p> <p>Les travaux menés sont multiples et se retrouvent dans plusieurs fiches du Plan climat.</p>
	<p>Préserver les milieux aquatiques grâce aux PPG des Syndicats de rivière</p> <p>Le PPG (Programme Pluri Annuel de Gestion) est un programme d'actions pour la gestion des milieux aquatiques, humides et de leur biodiversité à des échelles hydrographiques adaptées qui permet de bénéficier des financements de l'Agence de l'Eau, du Département et de la Région. Sa mise en œuvre s'appuie sur une Déclaration d'Intérêt Général (DIG).</p> <p>Saintes Grandes Rives a transféré sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à 4 syndicats de rivière.</p> <p>Les 4 Syndicats ont validé un PPG pour 10 ans et le déclinent sur leur territoire avec le soutien financier de Saintes Grandes Rives l'Agglo.</p>
	<p>Valider collectivement et décliner des Projets de Territoire de Gestion des Eaux (PTGE) sur les territoires Charente Aval et Seugne afin de s'appuyer sur un consensus dans la gestion de l'eau</p> <p>Le diagnostic est validé. La stratégie et le plan doivent encore être affinés pour être partagés. Les objectifs suivants sont de pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la recharge de la nappe ▪ Quantifier et identifier les prélèvements ▪ Réglementer les usages et prioriser l'eau potable



Actions à lancer

	<p>Réduire les émissions de polluants et le ruissellement à la source dans une logique de prévention</p> <p>Saintes Grandes Rives réfléchit à la mise en place d'actions sur ses voiries et verra pour sensibiliser les communes à ces sources d'émissions et de ruissellement. L'agglomération peut également éditer des conventions tripartites entre les communes, le syndicat de voirie et le département en vue de les sensibiliser.</p>
--	--

Engagement 15

Améliorer la qualité et la disponibilité de la ressource en eau

ACTEURS À IMPLIQUER

EPTB Charente
Eau 17
Syndicats de rivières
OPA : Organismes professionnels agricoles (coopératives, négociants)
GAB17
Bio Nouvelle-Aquitaine
Chambre d'agriculture
SYRES (syndicat mixte des réserves de substitution)

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Eaux et milieux Naturels : 0,1 ETP
Service Patrimoine (voirie) : 0,2 ETP

Financements dans le cadre du programme Re-Sources et dans les PPG

INDICATEURS DE SUIVI

- Suivi Qualité aux captages
- Indicateurs intermédiaires dans le cadre de Re-sources

Adaptation changement climatique



AXE 7

Limiter les risques liés au changement climatique

Ayant acté l'objectif de la Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050, l'agglomération de Saintes souhaite pouvoir lutter contre l'artificialisation des sols, en utilisant notamment les documents d'urbanisme dans l'accompagnement des démarches de désartificialisation.

Les documents d'urbanisme ont également pour objectif de pouvoir identifier les corridors écologiques et les trames vertes et bleues. En ce sens, l'axe 7 porte aussi sur la nécessité de préserver la biodiversité et de restaurer la continuité des milieux naturels en intégrant ce sujet dans les différents projets d'aménagement ou via l'animation locale des espaces naturels sensibles (ENS) ou du site Natura 2000.

L'engagement 18 a pour objectif de développer la connaissance des impacts du changement climatique afin de pouvoir anticiper et accompagner les communes sur l'adaptation aux nouveaux risques naturels. En particulier les risques de canicule, qui touchent d'abord les personnes les plus fragiles, d'inondation du fait de crues, de contamination des eaux de surface, ainsi que les conséquences possibles sur les activités économiques... L'Agglomération de Saintes prévoit de réaliser des études dédiées à ces vulnérabilités et de mettre en action un plan de sensibilisation et d'information à destination des élus, agents et habitants de la collectivité.

- **Engagement 16** : Lutter contre l'artificialisation des sols
- **Engagement 17** : Préserver la biodiversité et permettre le stockage carbone
- **Engagement 18** : Réduire les risques et la vulnérabilité du territoire

Engagement 16

Lutter contre l'artificialisation des sols



Ces dernières années, la tendance de changement d'affectation des sols profite à l'artificialisation du territoire de Saintes Agglo, notamment sur les surfaces agricoles. Via son Plan Climat, Saintes Grandes Rives s'engage à respecter l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici à 2050 sur l'intégralité de son territoire.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

	<p>Préserver les sols via, entres autres, les documents d'urbanisme</p> <p>Les documents d'urbanisme comme le PLUi sont des outils majeurs de planification du territoire. Au-delà des questions d'aménagements urbanistiques sur le bâtiment ou la voirie, le PLUi doit aujourd'hui inclure une dimension environnementale plus forte pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique. Pour Saintes Grandes Rives, un des enjeux majeurs sera d'appliquer les objectifs de réduction de la consommation des ENAF (Espace Naturel Agricole ou Forestier) et de s'inscrire dans la trajectoire du ZAN en utilisant les outils réglementaires à disposition (zonage, règlement écrit, seuils d'imperméabilisation, coefficient de biotope, etc.)</p>
	<p>Accompagner les démarches de désartificialisation et mesurer les effets</p> <p>La désimperméabilisation des sols, en plus de lutter contre les îlots de chaleurs urbains, est un outil majeur de la désartificialisation. Saintes Grandes Rives n'a pas de compétences sur les voiries (sauf sur les zones d'activités économiques et certaines voies cyclables) mais peut accompagner les communes à désimperméabiliser les voiries et autres (cours d'école) ainsi qu'à végétaliser les espaces publics.</p>



Pistes de réflexion

	<p>Etudier l'opportunité d'instaurer une Zone Agricole Protégée (ZAP) au titre du CRPM (Code rural)</p> <p>La ZAP est une servitude d'utilité publique destinée à la protection de zones agricoles sur la base de trois critères : la qualité des productions, de leur qualité agronomique ou leur situation géographique. Elle pourrait permettre le développement d'une animation foncière favorisant le développement d'une agriculture durable.</p>
--	--

ACTEURS À IMPLIQUER

Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Planification : 0.1 ETP
Service Patrimoine (voirie) : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Part des nouvelles surfaces construites ou réhabilitées sur des sites en reconversion par rapport aux nouvelles surfaces construites en extension (%)
- Volume en ha et part du foncier en friche
- Consommation des espaces naturels, agricoles, forestiers (en ha)
- Part des surfaces agricoles et naturelles (%)
- Surfaces désimperméabilisées (en ha)
- Part de l'urbanisation en intensification urbaine Vs en extension urbaine (%)

Engagement 17
Préserver la biodiversité et permettre le stockage carbone


Sur le territoire de Saintes Grandes Rives, la préservation de la biodiversité et le stockage du carbone sont des enjeux clés. La région est riche en écosystèmes qui fournissent des services essentiels à la communauté. Les forêts et les zones humides jouent un rôle crucial dans la capture de carbone atmosphérique, contribuant à atténuer le changement climatique. La préservation des espèces menacées et la restauration des zones humides sont des priorités pour maintenir l'équilibre écologique. Ces deux grands enjeux sont donc intrinsèquement liés. Saintes Grandes Rives s'engage à atteindre la neutralité carbone, nécessitant des actions coordonnées pour préserver son environnement naturel et lutter contre le changement climatique

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++


Actions en cours

	<p>Mettre en place le Plan Arbre financé par le Département (programme EVA) Le programme « Entretien et Valorisation des Arbres » EVA a été lancé en 2000 dans le but de promouvoir la plantation et de la valorisation d'arbres sur le territoire de la Charente Maritime. Il s'adresse aux communes et aux agriculteurs principalement par la plantation de haies. Le Conseil Départemental poursuit ce programme et l'étend en positionnant l'arbre au cœur de politiques d'aménagement. Un travail étroit avec le département sera mis en place notamment en s'appuyant sur l'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et le PLUi portés par Saintes Grandes Rives.</p>
	<p>Identifier les réservoirs et corridors écologiques et assurer la mise en œuvre de la trame verte et bleue via le PLUi La réglementation oblige les trames vertes et bleues à s'intégrer aux enjeux et objectifs de la démarche climat-air-énergie et réciproquement. Ces enjeux sont à intégrer dans le PLUi et comprennent notamment la restauration et l'entretien des haies bocagères (qui augmentent la ressource bois), le croisement des potentiels énergétiques et des cartes d'enjeux environnementaux et la séquestration carbone.</p>
	<p>Mettre en place un plan d'action animation et sensibilisation du site Natura 2000 Saintes Grandes Rives anime un site Natura 2000 sur son territoire : le site Moyenne Vallée de la Charente. Les principaux objectifs de cette animation est d'accompagner les porteur de projets pour prendre en compte les enjeux environnementaux, assurer le suivi du site et les actions inscrites dans le DOCOB (Document d'Objectifs).</p>


Actions à lancer

	<p>Réaliser une trame sombre (ou trame noire) Cette action peut être amorcée par le PLUi et réalisée dans le cadre d'une charte avec les communes sur l'éclairage public.</p>
	<p>Animer localement la politique des espaces naturels sensibles (ENS) Saintes Grandes Rives engagera un partenariat avec le Conseil Départemental pour décliner localement la politique départemental des ENS. La première étape se traduira par le recrutement d'un agent début 2024.</p>

Engagement 17
Préserver la biodiversité et permettre le stockage carbone

Pistes de réflexion

	<p>Encourager l'évolution des pratiques agricoles vers l'amélioration de la qualité des sols et l'augmentation de la séquestration carbone</p> <p>Cette action vise l'organisation de sessions de formations et de sensibilisation pour les agriculteurs. Elle pourra s'accompagner de visites de site. Elle sera réalisée en partenariat avec la chambre d'agriculture</p>
	<p>Suivre l'évolution de la biodiversité</p> <p>Cette action pourra voir le jour à travers un observatoire ou un atlas dynamique de la biodiversité locale, en partenariat avec une association ou un autre organisme du territoire. L'outil Atlas Communal de la Biodiversité (ABC) semble un outil très adapté. Il pourra compléter celui porté par la ville de Saintes.</p>
	<p>Engager une réflexion sur une stratégie agricole intercommunale.</p> <p>L'agglomération est sollicitée au sujet de l'agriculture dans le cadre de nombreuses compétences. Les élus doivent se positionner sur les questions agricoles en interne dans le cadre du PLUi (aménagement et foncier), du Programme Alimentaire Territorial (circuits courts), de la restauration scolaires (loi Egalim), de l'économie (création d'emploi et de richesse non délocalisable) de la préservation de la biodiversité (inventaire des zones humides) mais également dans les structures extérieures dont Saintes Grandes Rives est membre comme les syndicats de rivières, Eau 17 ou encore le Pays de Saintonge Romane. Un travail collectif pour définir une stratégie agricole intercommunale doit être engagé.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Ville de Saintes et autres communes
 Chambre d'agriculture
 Agriculteurs
 Département
 Organismes professionnels agricoles

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Eaux et milieux naturels : 2 ETP
 Service Planification : 0.1 ETP

Animation Natura 2000 : 50 000 € en 2024
 Inventaire des zones humides : 410 000 € (80 % financé)

INDICATEURS DE SUIVI

- Réalisation ou non de la trame sombre
- Part de surface agricole certifiée agriculture biologique
- Séquestration dans les terres agricoles et les prairies
- Nombre de diagnostics carbone réalisés
- Séquestration nette de dioxyde de carbone dans les sols et la forêt
- Séquestration dans les autres sols

Engagement 18
Réduire les risques et la vulnérabilité du territoire


La vulnérabilité désigne le degré par lequel un territoire peut être affecté négativement par un aléa. A cause du dérèglement climatique, Saintes Grandes Rives risque de faire face à sept principaux enjeux sur son territoire (ressource en eau, risque inondation, intensification des mouvements de terrains, impact sur l'agriculture ainsi que la viticulture, risque incendie de forêts et risque sanitaire dû aux canicules en milieu urbain). En parallèle de mesures d'atténuation, l'agglomération doit déployer des mesures d'adaptation locales afin de réduire les risques et la vulnérabilité du territoire.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++


Actions en cours

	<p>Décliner une politique de limitation de la vulnérabilité des équipements et des habitation au risque inondation</p> <p>Dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) Charente les 3 Agglomérations Angoulême, Cognac, Saintes ont acté la mise en place et le financement de diagnostic des bâtiments publics, des bâtiments économiques et des habitation puis de travaux de limitation de la vulnérabilité. La campagne de diagnostic et l'accompagnement des propriétaires est confié à l'EPTB et financés par le fonds Barnier et les EPCI.</p>
	<p>Réaliser un schéma directeur eaux pluviales</p> <p>Le schéma engagé début 2024 doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et diagnostiquer les systèmes de gestion des eaux pluviales • Caractériser les exutoires des eaux pluviales • Hiérarchiser et chiffrer un programme d'investissement (PPI) • Dresser une carte de zonage d'assainissement des eaux pluviales opposable avec son règlement <p>Avec une clé d'entrée GIEP (Gestion Intégrée des Eaux de Pluie) il permettra de proposer une nouvelle approche de la GEPU (Gestion des Eaux Pluviale Urbaine) visant à préserver la ressource et sa réutilisation.</p>
	<p>Etude tête de bassins par les syndicats SYMBA, SYMBAS, SMCA</p> <p>Les syndicats mixtes de plusieurs bassins ont été mobilisés spécifiquement par l'agglomération pour réaliser des études d'aménagement de prévention des inondations en s'appuyant sur le principe du ralentissement dynamique.</p>
	<p>Sensibiliser les élus et techniciens à la gestion intégrée des eaux pluviales</p> <p>Ces sessions de sensibilisation ont été intégrées dans la prestation du Schéma directeur. 2 séminaires à destination des élus et des techniciens sont prévus en 2024 et 2025.</p>
	<p>Mise en œuvre du Programme Charente 2050</p> <p>Le Programme Charente 2050 a été adopté en janvier 2023. Ce plan d'adaptation, imaginé par les acteurs du bassin, constitue un guide permettant d'alimenter les programmes d'actions et les démarches des différentes institutions, collectivités et organismes du bassin de la Charente pour répondre au défi du changement climatique.</p>


Actions à lancer

	<p>Réaliser une étude de vulnérabilité/adaptation ciblée sur quelques thématiques. Mettre en place un plan d'actions spécifique avec un volet urbain (îlot de chaleur) et un volet rural (espace de renaturation)</p> <p>Saintes Grandes Rives souhaite mettre en place un plan d'actions spécifique 'vulnérabilité' avec une différenciation entre les centres villes et bourgs et les espaces naturels. Les problématiques n'étant pas les mêmes. Un travail entre l'agglomération et les communes compétentes sera à mener.</p>
--	---

Engagement 18

Réduire les risques et la vulnérabilité du territoire



Pistes de réflexion

Réfléchir à l'intégration de l'adaptation climatique dans le futur Contrat Local de Santé (CLS)

Saintes Grandes Rives signera un nouveau contrat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur les problématiques de santé sur le territoire. Etant donné le lien fort entre les problématiques environnementales et l'impact sur la santé, le CLS et le Plan Climat peuvent porter des actions communes sur les volets santé et environnement notamment sur :

- La lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat
- Les mobilités alternatives à la voiture qui permettront une meilleure qualité de l'air extérieur et une amélioration des conditions physiques des personnes
- L'adaptation au changement climatique qui doit prendre en compte les effets du dérèglement climatique sur les conditions de vie (préservation de la ressource en eau, lutte contre les îlots de chaleur/canicule, prévention des inondations...)

ACTEURS À IMPLIQUER

Ville de Saintes et autres Communes
 Syndicats SYMBA, SYMBAS, SMCA
 EPTB
 ARS

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Eaux et milieux naturels : 1 ETP
 Service Energie : 0.3 ETP
 Service Santé : 0.2 ETP

Schéma Directeur : 800 000 € (80 % financé)
 GEMAPI : 250 000 €/an

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'élus sensibilisés
- Nombre de communes et de particuliers engagés dans le volet 'vulnérabilité'
- Nombre d'actions communes CLS et PCAET

Energies renouvelables et locales



L'énergie est une charge de plus en plus importante pour l'ensemble des occupants du territoire. Qu'il s'agisse des citoyens par l'intermédiaire des charges liés au logement et au déplacement, des industries et entreprises (commerces, agriculture, services, industries) mais également de la collectivité, il est nécessaire d'agir sur la réduction des consommations afin de s'engager dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en réduisant les impacts environnementaux.

Cependant et afin de tendre vers une autonomie énergétique tout en assurant un développement économique, il est également nécessaire d'assurer en parallèle le développement des énergies renouvelables locales. Saintes Grandes Rives a inscrit dans sa stratégie une multiplication par 3,7 de sa production d'énergie renouvelable entre 2019 et 2050.

Cet axe est structuré autour de deux thèmes principaux :

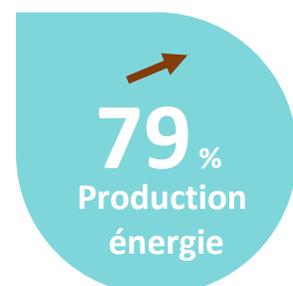
- Axe 8 : Appuyer l'émergence de nouvelles énergies renouvelables
- Axe 9 : Augmenter la production de chaleur à partir de sources renouvelables



Services mobilisés :

- Energie - 2 personnes
- Planification - 1 personne
- Développement éco - 1 personne

Objectifs 2030



Energies renouvelables et locales



AXE 8

Appuyer l'émergence de nouvelles énergies renouvelables

Cet axe stratégique vise à rendre le territoire autonome énergétiquement en développant les énergies renouvelables sur le territoire. Dans un premier temps, l'agglomération de Saintes a prévu de réaliser un schéma directeur des énergies qui permettra à la fois de caractériser les potentiels et gisements énergétiques principaux de l'agglomération mais aussi de proposer une stratégie d'émergence et de développement des énergies renouvelables, notamment sur la méthanisation et le photovoltaïque qui sont des énergies à fort potentiel sur le territoire. Pour diffuser ce développement à l'entièreté du territoire, l'agglomération souhaite également favoriser l'émergence de collectifs citoyens et soutenir une communication à la population sur le développement des énergies.

- **Engagement 19** : Définir une stratégie d'émergence des énergies renouvelables
- **Engagement 20** : Etudier et sécuriser le potentiel éolien et méthanisation du territoire
- **Engagement 21** : Soutenir et encadrer le développement du photovoltaïque sur le territoire
- **Engagement 22** : Inciter les particuliers et entreprises à la production d'énergie renouvelable

Engagement 19

Définir une stratégie d'émergence des énergies renouvelables



La mise en place d'un schéma directeur des énergies au sein d'une collectivité est essentielle pour répondre aux enjeux contemporains de durabilité, de sécurité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Via ce plan, Saintes Grandes Rives vise à optimiser la production, la distribution et la consommation d'énergie dans la région, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement. Ce schéma permet de réduire les coûts énergétiques, de créer des emplois locaux, et de contribuer à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Cependant, sa mise en œuvre nécessite une coordination étroite entre les acteurs publics et privés, ainsi qu'une implication de la communauté pour garantir le succès de cette démarche

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours



Valider les zones d'accélération au développement des énergies renouvelables (ZA ENR)

Suite à la loi d'accélération des énergies renouvelables adoptée en février 2023, les communes ont l'obligation de définir un zonage de leur foncier dédié à l'implantation prioritaire de production renouvelable. Ces zones constituent un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production. Saintes Grandes Rives accompagne les communes pour la définition de leur zonage afin d'harmoniser la politique foncière dédiée aux énergies renouvelables et de la rendre plus cohérente.



Actions à lancer



Réaliser un Schéma Directeur des Energies

Le schéma directeur des énergies et chaleur sera l'outil qui construira la dimension énergie-réseaux de la stratégie de Saintes Grandes Rives. Il devra apporter une approche projet, pour être un complément opérationnel du PCAET et porter une stratégie de transition énergétique et écologique cohérente avec les PLUi et PLH. Ce schéma devra être co-construit avec les acteurs locaux.

Finaliser et intégrer les Zones d'Accélération des énergies renouvelables (ZA ENR) dans le PLUi

Toutes les ZA ENR seront intégrées dans le futur PLUi. Une revue de chaque zone pourra se faire au regard du schéma directeur des énergies.

ACTEURS À IMPLIQUER

SDEER
Enedis
communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Énergie : 0.3 ETP
Service Planification : 0.2 ETP
Schéma directeur des énergies : 40 000 €

INDICATEURS DE SUIVI

- % de consommation électrique issue des ENR
- Production d'ENR électrique par habitant
- % de consommation de chaleur issue des ENR

Engagement 20

Etudier et sécuriser le potentiel éolien et méthanisation du territoire



Avec un potentiel mobilisable (supplémentaire) de 96 GWh pour la méthanisation et de 39 GWh pour l'éolien, Saintes Grandes Rives s'est donnée pour objectif d'arriver à une production totale de 40 GWh pour l'éolien et de 58 GWh pour la méthanisation à horizon 2050. Le développement de ces énergies renouvelables et locales permet de réduire son impact environnemental et contribue à renforcer l'autonomie énergétique du territoire.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

Encourager et accompagner la mise en place de méthaniseurs

Saintes Grandes Rives travaillera avec la chambre d'agriculture pour faire émerger un ou plusieurs projets de méthaniseurs, notamment agricoles. Plusieurs rencontres seront organisées avec les élus et les agriculteurs pour faire connaître cette technique, ses avantages environnementaux ainsi que ses avantages financiers.

Intégrer dans le schéma directeur une étude détaillée sur les potentiels de développement du biogaz et de l'éolien

Ces deux études distinctes serviront à diagnostiquer les potentiels mobilisables pour le développement de ces deux types d'énergie et permettront d'identifier les réseaux associés ainsi qu'une stratégie de développement.

Une attention particulière est portée pour le développement de l'éolien à cause des radars de Cognac et Rochefort et donnent donc lieu à des discussions avec l'armée pour identifier des leviers d'actions. Saintes Grandes Rives préserve dès à présent les zones possédant un potentiel (hors radars) dans le PLUi.



Analyser le potentiel de valorisation énergétique des boues d'épuration – Eau 17

Si des débouchés sur du biogaz sont identifiés, Eau 17 pourra lancer une étude d'opportunité.

ACTEURS À IMPLIQUER

GRDF
GRTF
Chambre d'agriculture
Eau 17
Entreprises
Agriculteurs

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 0.3 ETP
Service Planification : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Production de biogaz
- Nombre de projets éoliens et méthanisation

Engagement 21

Soutenir et encadrer le développement du photovoltaïque sur le territoire



Le solaire photovoltaïque représente le plus gros potentiel d'énergie renouvelable sur le territoire de l'agglomération de Saintes avec 319 GWh. Saintes Grandes Rives compte mobiliser ce potentiel via le développement du photovoltaïque sur différents types de surface : toitures des particuliers, ombrières et parkings.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Développer le projet de parcs photovoltaïques en grappe avec Enercoop Nouvelle Aquitaine

Enercoop est un fournisseur d'électricité développant des projets dans une démarche de coopération citoyenne. Un appel à financement citoyens est déjà prévu pour le développement du parc photovoltaïque en grappe.



Actions à lancer

Lancer une étude d'autoconsommation collective sur les bâtiments publics

L'autoconsommation collective permet une valorisation directe de la production photovoltaïque auprès de consommateurs locaux. Elle est dite "simple" à l'échelle d'un bâtiment et "étendue" à l'échelle d'une zone dans laquelle les bâtiments publics sont chacun distants de moins de 2 km.



Intégrer au Schéma Directeur de l'Energie (SDE) le développement du solaire photovoltaïque en toiture, parking, délaissés, agrivoltaïsme...

Il comprendra une première phase de recensement des surfaces identifiées (parking de plus de 500 m²...) Le SDE sera mis en cohérence avec le PLUi, particulièrement pour la préservation des zones identifiées afin de faciliter la mise en œuvre des projets.

Suivre et/ou accompagner les différents projets photovoltaïques émergents sur le territoire

Plusieurs projets émergent sur le territoire. L'objectif de Saintes Grandes Rives est de pouvoir les suivre afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes soient bien associées, que le projet soit bénéfique au territoire et qu'il soit compatible avec les documents de planification. Un des projets en réflexion est celui mené par Eau 17 sur l'installation de structures photovoltaïques en agrivoltaïsme dans les zones de captage prioritaires.

Participer à la gouvernance et au capital de sociétés de projets de production d'énergie renouvelable du territoire afin de maîtriser leur développement

Recenser les parkings > 500 m² et inciter à mettre des ombrières photovoltaïques

ACTEURS À IMPLIQUER

ENERCOOP
Commune
Safer
Chambre d'agriculture

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 1,5 ETP
Service Planification : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Production d'électricité d'origine renouvelable
- Puissance photovoltaïque installée sur le territoire (Wc/hab.)
- Nombre de projets photovoltaïques
- Nombre de participation dans des sociétés de projet

Engagement 22

Inciter les particuliers et entreprises à la production d'énergie renouvelable



La production locale d'énergie, portée par les citoyens ou acteurs économiques du territoire, peut renforcer la résilience énergétique de la région en cas de perturbations dans l'approvisionnement centralisé. L'efficacité, la durabilité et l'équité dans la distribution de ces ressources énergétiques deviennent des priorités pour les collectivités.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Sensibiliser et informer le grand public et les entreprises à la production d'ENR

Pour le grand public, cette sensibilisation prendra la forme d'animations qui seront mises en lien avec celles prévues pour le service HABITAT pour volet grand public. Cette sensibilisation est faite via le guichet unique
 Pour les entreprises, ces animations seront réalisées avec la CCI et la CMA



Actions à lancer

Soutenir l'émergence de collectifs citoyens pour le développement des énergies renouvelables

Saintes Grandes Rives souhaite accompagner au lancement d'une société citoyenne ENR pour développer des projets de production d'énergie renouvelables plus locaux et collectifs.



Pistes de réflexion

Réaliser un cadastre solaire diffusé auprès des habitants, entreprises, communes

Le cadastre solaire indique le rayonnement solaire de la toiture et le potentiel de production d'énergie solaire du bâtiment concerné. Le cadastre solaire s'adresse à tous, particuliers, professionnels, collectivités. C'est un outil d'aide à la décision pour favoriser l'émergence de projets solaires photovoltaïques.

ACTEURS À IMPLIQUER

CCI
 CMA
 Entreprises

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 0.5 ETP
 Service Habitat : 0.5 ETP
 Service Dev. Eco : 0,2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'animations / an
- Création d'une société citoyenne
- Nombre de projets PV en toiture suite au cadastre

Adaptation changement climatique



AXE 9

Augmenter la production de chaleur à partir de sources renouvelables

En parallèle du soutien à l'émergence de nouvelles énergies renouvelables sur le territoire, l'agglomération de Saintes souhaite accroître la production de chaleur renouvelable sur le territoire.

Cette ambition est traduite par le développement de réseaux de chaleur sur le territoire ainsi qu'un accompagnement pour le déploiement de chaufferies individuelles dans les communes rurales. Par ailleurs, la filière biomasse représente un potentiel non négligeable sur l'agglomération. Le bois-énergie représente la deuxième source de consommation énergétique sur le territoire de l'agglomération de Saintes. Afin de diversifier ces sources d'approvisionnement, la collectivité entreprend de soutenir la mise en place d'une filière miscanthus locale.

- **Engagement 23** : Accompagner le développement de réseaux de chaleur
- **Engagement 24** : Soutenir le développement d'une filière biomasse-énergie locale

Engagement 23

Accompagner le développement de réseaux de chaleur



Les réseaux de chaleur représentent un enjeu majeur dans la gestion énergétique des collectivités. Ils permettent de fournir une chaleur centralisée, souvent issue de sources renouvelables ou de récupération, aux bâtiments résidentiels, industriels et institutionnels. Cela contribue à réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air en remplaçant les systèmes individuels de chauffage. Cependant, la mise en place de ces réseaux nécessite des investissements importants, une planification rigoureuse, ainsi qu'une coordination entre les acteurs publics et privés.

Il n'y a actuellement pas de réseau de chaleur sur le territoire.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Accompagner le développement d'un réseau de chaleur biomasse sur les quartiers Boiffiers et Bellevue
Une étude portée par la SEMIS est en cours de réalisation pour déterminer la possibilité d'implantation d'un réseau de chaleur biomasse sur le quartier Boiffiers Bellevue. Au regard des besoins exprimés, une stratégie de développement des réseaux de chaleur sera intégrée au schéma directeur des énergies.

Accompagner les communes rurales au développement de chaufferies ENR individuelle ou en réseau
Cet accompagnement est réalisé par le Conseiller en Energie Partagé de la collectivité, en lien avec la mission Energie du Département. Ce dernier gère actuellement le Fonds chaleur de l'ADEME ce qui permet à toutes collectivités de pouvoir bénéficier de ce fonds pour tout projet de production de chaleur renouvelable.



Actions à lancer

Accompagner le développement de réseaux de chaleur renouvelable sur le territoire
Le potentiel de développement de réseaux de chaleur urbain sur le territoire est principalement situé sur Saintes. Néanmoins de petits réseaux de chaleur sur les communes rurales peuvent également être réalisés. L'agglomération pourra accompagner tout projet.



Analyser le potentiel de récupération de chaleur sur les eaux usées – Eau 17
Si des besoins de chauffage sont identifiés, Eau 17 pourra lancer une étude d'opportunité.

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17
Ville de Saintes
Semis
Mission énergie du département
communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Quantité totale d'énergies renouvelables et de récupération produites par an (MWh)

Engagement 24
Soutenir le développement d'une filière biomasse-énergie locale


Le développement d'une filière biomasse locale favorise l'utilisation d'une ressource renouvelable et abondante, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Le bois-énergie représente la deuxième source de consommation énergétique sur le territoire de l'agglomération de Saintes. Cependant, des enjeux importants tels que la gestion durable de la biomasse, l'approvisionnement en matières premières, et la sensibilisation de la communauté sont à considérer. Une planification stratégique, des incitations financières appropriées et des partenariats efficaces entre les acteurs publics et privés sont nécessaires pour garantir le succès de cette filière énergétique.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++


Actions en cours

Mise en place d'une filière Miscanthus sur le territoire – Eau 17

Dans l'objectif de diversifier ses filières de production biosourcées sur le territoire et préserver la ressource en eau dédiée à l'alimentation en eau potable, Eau 17 développe une filière de miscanthus sur le territoire. Cette plante est intéressante pour plusieurs raisons :

- Besoin de peu de produits phytosanitaires (seulement la 1ère année)
- Valorisation en biomasse-énergie pour les chaudières
- Pouvoir d'absorption important si utilisation en litière dans les élevages
- Possibilité de valoriser les Zones de Non Traitement (ZNT) en bord d'habitation pour les agriculteurs


Actions à lancer
Promouvoir et accompagner le développement de la filière Miscanthus portée par Eau 17

L'agglomération sera partenaire de Eau 17, tout comme le Département et de le SDEER, dans la promotion de la filière Miscanthus auprès des communes mais aussi des entreprises afin que des projets de chaudières et/ou réseaux de chaleur puissent voir le jour.

Intégrer au Schéma Directeur des Energies une étude de potentiel bois énergie (forêts, haies, déchets...)

Le bois énergie est un des combustibles renouvelables les plus utilisés sur le territoire pour se chauffer. Il serait intéressant d'exploiter le potentiel de cette énergie afin d'avoir éventuellement une gestion locale.

ACTEURS À IMPLIQUER

Eau 17
Département (lien pour le fonds chaleur)
Novabiom
Pays Saintonge Romane

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Energie : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Surface plantée en miscanthus
- Nombre de chaudières alimentées par du miscanthus

Consommation et ressources



Les activités économiques au sens large représentent une part non négligeable de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Si l'amélioration des process et l'augmentation du recours aux énergies décarbonées est une réalité, des marges de progrès significatives existent encore dans tous les domaines. Le développement économique doit désormais s'articuler avec un accompagnement et un engagement de tous les acteurs économiques dans leur contribution à la lutte contre le changement climatique.

Cette thématique s'articule autour de deux axes principaux. Le premier repose sur le sujet de l'agriculture et la consommation alimentaire à l'échelle de l'agglomération. La collectivité souhaite relocaliser l'alimentation territoriale, tout en assurant une transition du monde agricole vers une agriculture plus juste et plus respectueuse de l'environnement. Le second axe s'appuie sur la définition d'une stratégie d'économie circulaire à l'échelle du territoire. L'objectif est, entre autres, d'engager les acteurs du territoire et les particuliers à pouvoir réduire leurs déchets tout en optimisant la collecte de ces derniers.

Les axes de cette thématique sont les suivants :

- Axe 10 : Soutenir une agriculture et une alimentation locale
- Axe 11 : Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention et gestion des déchets



Services mobilisés :

- Energie - 1 personne
- Economie circulaire - 1 personne
- Restauration scolaire - 1 personne
- PAT - 1 personne
- Gestion des déchets – 1 personne
- Développement éco - 1 personne

Objectifs 2030

Secteur agricole



Consommation et ressources



AXE 10

Limiter les risques liés au changement climatique

Lors du diagnostic Plan Climat, le secteur agricole est ressorti comme étant un enjeu au niveau des émissions de gaz à effet de serre. La collectivité souhaite réduire son impact sur l'environnement tout en maintenant l'activité agricole sur le long terme. Cet objectif stratégique permet de se questionner sur les modes alimentaires et les modes de distribution. Il prévoit la sensibilisation des producteurs, distributeurs, consommateurs sur les pratiques agricoles existantes et en cours d'évolution.

En reprenant des ambitions du Plan Alimentaire Territorial, cet axe porte aussi sur l'accompagnement et l'encouragement de la production et de la consommation de produits locaux et enfin sur le développement des circuits courts, notamment dans la restauration collective. Un travail sera donc mené sur le territoire au cours des prochaines années pour favoriser la consommation de produits locaux et de qualité par ses occupants (résidents, collectivités, professionnels), valoriser les industries agro-alimentaires implantées sur le territoire et poursuivre le développement économique du territoire.

- **Engagement 25** : Accompagner les agriculteurs dans la transition écologique
- **Engagement 26** : Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale dans la restauration collective

Engagement 25
Accompagner les agriculteurs dans la transition écologique


Cette démarche vise à réduire l'impact environnemental de l'agriculture en favorisant des pratiques plus respectueuses de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des sols, ainsi que de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela contribue à la résilience des exploitations agricoles, à une meilleure sécurité alimentaire et à la préservation des ressources naturelles. Une partie des actions est issue du PAT (Programme Alimentaire Territorial).

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++


Actions en cours

	<p>Rendre les produits locaux plus accessibles (actions 1, 2, 3 et 12 du PAT) Saintes Grandes Rives se donne comme objectif de communiquer sur la production locale et de la rendre plus abordable. Afin de favoriser l'accès à une alimentation locale, Saintes Grandes Rives conduit le PAT qui prévoit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner et mutualiser les outils de promotion existants sur les circuits-courts en utilisant un support commun entre les différentes institutions promouvant les circuits courts. ▪ Définir chaque année un plan d'animation autour de l'alimentation durable ▪ Créer et animer un groupe de réflexion et de sensibilisation de jeunes autour de l'alimentation ▪ Faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour les populations précaires de l'ensemble du territoire de l'agglomération.
	<p>Valoriser les produits locaux / filières locales de qualité : Organisation de marchés de producteurs locaux dans les manifestations organisées par Saintes Grandes Rives (échappées rurales notamment)</p>


Actions à lancer

	<p>Encourager la diminution des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et encourager l'efficacité énergétique des systèmes techniques Cette action se fera en collaboration avec la chambre d'agriculture de Charente-Maritime et Eau 17 sur le programme Re-source. Saintes Grandes Rives souhaite promouvoir sur son territoire et accompagner les dispositifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan Carbone ▪ Diagnostic agricole en vue d'une amélioration des pratiques ▪ Formation Economie d'Energie pour les agriculteurs avec un volet énergie renouvelable également ▪ Diagnostic Energie individuel
	<p>Favoriser le développement de pratiques agroécologiques, l'installation / la conversion de producteurs bio ou Haute Valeur Environnementale En s'associant à la chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Saintes Grandes Rives souhaite organiser des visites de site et retours d'expériences pour les agriculteurs afin de promouvoir des bonnes pratiques et communiquer sur les possibilités de diversification des systèmes agricoles.</p>
	<p>Aider à la création ou reprise d'entreprises agricoles préservant et valorisant les ressources locales via le règlement d'intervention des entreprises Mise en place d'une aide à l'installation en agriculture avec une bonification pour les projets ayant un impact positif sur l'emploi, le développement des circuits courts et de l'agriculture bio et/ou HVE.</p>
	<p>Soutenir la commercialisation des produits agricoles locaux en circuit court Financer les projets de création d'atelier de transformation et de commercialisation des produits agricoles en circuit court.</p>

Engagement 25

Accompagner les agriculteurs dans la transition écologique



Pistes de réflexion

	<p>S’impliquer dans la déclinaison locale de la démarche Terre de Source (Démarche initié par Eau du Bassin Rennais) – Eau 17</p> <p>Depuis 20 ans le territoire « Eau du bassin rennais » travaille avec les agriculteurs, les collectivités locales et les acteurs du territoire pour rendre les pratiques agricoles moins impactantes pour la ressource en eau. Eau 17, en partenariat avec les collectivités de son territoire, souhaite initier une démarche de ce type en valorisant les productions des agriculteurs dans la restauration collective.</p>
	<p>Définir une politique foncière d’accueil pour l’installation de maraîchers sur le territoire</p> <p>Dans le cadre de la stratégie foncière portée par l’agglomération, une thématique concernera l’installation de maraichers sur le territoire. Cette stratégie sera lancée en 2024 pour aboutir à un plan d’action en 2025.</p>
	<p>Etudier l’installation d’une régie maraîchère pour la fourniture de la restauration scolaire</p> <p>Cette régie cultiverait et livrerait les cuisines centrales de production pour les restaurants scolaires.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Chambre d’agriculture
Eau 17
Agriculteurs

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Énergie : 0.2 ETP
Service Eaux et Milieux naturels : 0.2 ETP
Service PAT : 0.5 ETP
Service Restauration collective : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d’agriculteurs impliqués dans un ou plusieurs dispositifs
- Nombre d’exploitations agricoles bio ou HVE
- % de produits locaux dans la restauration collective

Engagement 26

Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale dans la restauration collective



Les émissions liées à l'alimentation sur le territoire sont de 141 ktCO₂e, ce qui équivaut à 18 % du bilan global du territoire. Une alimentation durable et locale contribue à soutenir les agriculteurs locaux, à réduire l'empreinte carbone en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement, et à promouvoir des pratiques agricoles durables. Cependant, des défis tels que la disponibilité constante de produits locaux, la diversité des menus et la sensibilisation des consommateurs sont à relever. La collaboration entre les acteurs publics, les producteurs, et les gestionnaires de la restauration collective est essentielle pour créer une offre alimentaire qui soit à la fois saine, responsable sur le plan environnemental, et adaptée aux besoins de la communauté.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Accompagner la structuration de la filière maraichage / légumière (action n°8 du PAT) : création de l'association Fermes d'ici</p> <p>Afin de répondre au marché de la restauration collective, Saintes Grandes Rives a participé à la création de l'association « Fermes d'ici » dans l'objectif de pouvoir répondre au marché de la restauration scolaire. L'association comprend actuellement 6 producteurs de fruits et légumes.</p>
	<p>Prolonger les actions en cours en faveur de l'alimentation durable dans les cantines : repas végétarien, produits biologiques et locaux...</p> <p>Saintes Grandes Rives souhaite continuer ses actions actuelles sur l'achat de produits locaux et bio et elle prévoit dans ses budgets une augmentation du pourcentage de BIO chaque année</p>
	<p>Schéma de restauration territorial</p> <p>Rationalisation et construction d'un 5^{ème} site de production pour développer les partenariats avec les producteurs locaux. Passer de 25 sites à livrer à seulement 5 sites de livraison pour les producteurs permettra à beaucoup d'entre eux de travailler avec la CDA, ce que le fonctionnement actuel ne permet pas à ce jour. De plus, le projet prévoit un espace conserverie au sein de la cuisine centrale, permettant ainsi au personnel de restauration la mise en conserve des légumes d'été pour les menus d'hiver, et ainsi de pouvoir acheter les productions d'été même lorsque les écoles sont fermées</p>

Engagement 26

Favoriser le développement d'une alimentation durable
et locale dans la restauration collective



Actions à lancer

	<p>Création de l'école du goût Concevoir et mettre en œuvre des animations nutritionnelles et culinaire sur temps scolaire (étiquettes nutritionnelles, provenance, culture, circuit court...) et visites de fermes. Cette école du goût, portée par la direction de la restauration travaillera en partenariat avec l'éducation nationale, autour de ces 4 thématiques CULTIVER, CUISINER, GOUTER, CHOISIR. Les animations sont créées, proposées et dispensées par la direction de la restauration (validées par une diététicienne).</p>
	<p>Engager les cantines dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire (animations, pesées) – lien PAT Dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) des animations seront organisées dans les écoles sur le temps du midi. Le service restauration réalise également 2 pesées / an/ restaurant scolaire pour visualiser l'évolution du gaspillage. Une collaboration est aussi réalisée avec des élèves du lycée Palissy pour la construction d'un gachimètre de pain.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Agriculteurs
Chambre d'agriculture
Parents d'élèves
Elèves

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Restauration scolaire : 1 ETP
Service PAT : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Approvisionnements en restauration collective la part de produits « durables et de qualité »
- Gaspillage alimentaire par repas
- Quantité moyenne de viande par repas dans la restauration collective publique
- Part de produits biologiques dans la restauration collective publique par an

Consommation et ressources

AXE 11

Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention et gestion des déchets

L'économie circulaire se pose comme un nouveau modèle économique en faveur d'une gestion efficace des ressources, via notamment la création de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation de matière ou d'un produit avant destruction. Elle contribue ainsi grandement à réduire les gaz à effet de serre et les consommations énergétiques.

Cet objectif stratégique questionne la valorisation des modes de consommation avec moins de déchets et les pratiques pour valoriser les déchets. Saintes Grandes Rives cherche à travailler sur la mutualisation entre les entreprises, sur la conception locale et sur la réutilisation des matières premières/recyclage.

Par ailleurs, éviter de gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, recycler tout ce qui peut l'être, limiter au maximum l'élimination et améliorer les pratiques de tri et de collecte doivent être des objectifs à atteindre pour le territoire.

- **Engagement 27** : Mettre en place une stratégie d'économie circulaire et de prévention des déchets
- **Engagement 28** : Encourager les particuliers et les entreprises à réduire leur production de déchets
- **Engagement 29** : Optimiser la collecte et le traitement des déchets

Engagement 27

Mettre en place une stratégie d'économie circulaire et de prévention des déchets



Au travers de ses objectifs, Saintes Grandes Rives souhaite mettre en place une stratégie d'économie circulaire sur l'ensemble du territoire. Cette approche vise à minimiser la production de déchets, favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux. Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie exige des changements dans les modes de production et de consommation, ainsi qu'une sensibilisation accrue du public. Les avantages en termes de durabilité et de réduction des coûts à long terme en font un objectif crucial pour les collectivités

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Créer et accompagner la mise en service d'une recyclerie sur le territoire

Saintes Grandes Rives initie un projet de recyclerie sur la zone des Charriers qui devrait s'ouvrir en 2026. Ce lieu permettra de donner une seconde vie aux objets. Il s'inscrit dans une politique globale liant économie et écologie et contribuera à la structuration de la filière d'économie circulaire locale.



Suivre et mettre en œuvre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) porté par CYCLAD

Adopté pour la période de 2020 à 2026, le PLPDMA définit les grandes orientations en termes de réduction des déchets sur le territoire du syndicat CYCLAD. Saintes Grandes Rives suit ce plan à l'échelle du territoire. Elle a également signé en 2021 la charte 'Zéro déchets' de CYCLAD sur l'exemplarité de la structure en terme de gestion des déchets.



Actions à lancer

Définir une stratégie d'Economie Circulaire via la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME

Saintes Grandes Rives va signer un Contrat Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME qui l'engage notamment sur la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) volet Economie circulaire. Cela permettra dès 2024 de démarrer un diagnostic sur cette thématique et d'engager un plan d'actions sur 4 ans pour atteindre la labellisation.

ACTEURS À IMPLIQUER

Acteurs de l'ESS
Acteurs de l'économie circulaire
CYCLAD
ADEME

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Economie circulaire : 1 ETP
Service Gestion des déchets : 1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'animations Economie circulaire / an
- Quantité d'objets réparés et vendu / an
- % d'atteinte du référentiel TETE volet Economie circulaire – labellisation ADEME

Engagement 28

Encourager les particuliers et les entreprises à réduire leur production de déchets



Dans le cadre de sa stratégie de prévention et de gestion des déchets, Saintes Grandes Rives se donne comme objectif de réduire les quantités de déchets collectés et traités sur le territoire. Cependant, ces démarches impliquent un changement des habitudes de consommation, l'adoption de pratiques plus durables, et la sensibilisation du public aux avantages de la réduction des déchets.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Promouvoir les bonnes pratiques de compostage auprès des particuliers

Dans le but de sensibiliser au compostage, Saintes Grandes Rives distribue des composteurs accompagnés d'une formation, aux personnes souhaitant composter leurs déchets. Une sensibilisation est également réalisée sur le tri des déchets.



Animer/accompagner les entreprises du territoire (promotion de l'écologie industrielle et territoriale, de la gestion collective des déchets, ...) – ULSIE

Cette action est portée par l'ULSIE (Union Locale des Structures d'Insertion Economique) mais accompagnée par la CDA. Des rencontres sur 2 zones d'activités se sont réalisées en 2023 afin d'expliquer la démarche et d'initier des diagnostics au sein des entreprises volontaires.



Actions à lancer

Sensibiliser à la gestion in situ des déchets vert auprès des particuliers

Des sessions de sensibilisation à la gestion des déchets vert seront organisées dans le même temps que celles sur les biodéchets.

Engager un travail sur les biodéchets dans la restauration collective

Depuis janvier 2024, les professionnels (y compris la restauration collective) sont obligés de mettre en place le tri à la source. La direction de la transition écologique et la direction de la restauration doivent réfléchir à la mise en place d'un système de récupération et de valorisation des biodéchets alimentaires. Une étude particulière sur le traitement et la valorisation de ces déchets sera menée sur la nouvelle cuisine centrale (production de 2500 repas par jour).



Pistes de réflexion

Mettre en place un service collectif de broyage des végétaux

A expérimenter avec les communes.

Soutenir la création d'une matériauthèque permettant le dépôt de matériaux de construction pour une réutilisation – lien avec la recyclerie

Une réflexion est menée dans le cadre du projet de la future recyclerie pour collecter ce type de matériaux.

Engagement 28

Encourager les particuliers et les entreprises à réduire leur production de déchets

ACTEURS À IMPLIQUER

ULSIE
CYCLAD
CCI
CMA

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Déchets : 1 ETP
Service Dev Eco : 0.2 ETP
Service Economie circulaire : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de composteurs distribués
- Nb de sites collectifs en pied d'immeuble ou quartier
- Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats)
- Production de déchets collectés sélectivement, soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire
- Production de déchets occasionnels
- Production des ordures ménagères résiduelles

Engagement 29

Optimiser la collecte et le traitement des déchets



Une gestion efficace des déchets contribue à la réduction des coûts, à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les nuisances, et à la création d'emplois dans le secteur de la gestion des déchets. Toutefois, les actions portées par Saintes Grandes Rives nécessiteront des investissements dans l'infrastructure de collecte, ainsi qu'une sensibilisation du public pour favoriser le tri et la réduction à la source des déchets.



Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++

Actions en cours

	<p>Pratiquer et rendre visible la collecte séparée des emballages et papiers dans tous les bâtiments publics Saintes Grandes Rives souhaite renforcer l'efficacité de la collecte séparée des emballages par la mise en place de poubelles de tri dans tous les bâtiments de l'agglomération accessibles au public : piscine, crèches, centres de loisirs, siège, etc. Cette action est déjà réalisée sur la Ville de Saintes dans le cadre du service de propreté urbaine.</p>
	<p>Mettre en place de nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) en 2024 Ces nouvelles filières porteront principalement sur les produits du bâtiments (PMCB), les articles de sport (ASL) et de bricolage et jardin (ABJ). Elles nécessiteront une organisation technique et un conventionnement sur les déchèteries pour la collecte des matériaux.</p>
	<p>Etude sur l'optimisation du service de collecte des déchets L'objectif de cette étude est l'optimisation technique et financière des services de collecte de l'agglomération de Saintes : modalités de précollecte et de collecte, planning des tournées, organisation du temps de travail des équipes, planning des agents, moyens humains et matériel. Saintes Grandes Rives a décidé d'engager une réflexion structurante sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> la maîtrise des coûts du service, les évolutions techniques et organisationnelles à apporter aux services de collecte dans une logique d'optimisation, la prise en compte des nouveaux objectifs réglementaires dans la définition de la future organisation (notamment concernant le tri à la source des biodéchets pour les particuliers, les professionnels et la restauration collective) <p>La présente étude devra déboucher sur un plan d'actions détaillant pour chaque action les volets technique, financier et social.</p>



Actions à lancer

	<p>Supprimer les collectes traditionnelles trois fois par semaine en centre-ville de Saintes et basculer vers de la conteneurisation Changement des modalités de collecte en centre ville de Saintes afin d'homogénéiser la tarification incitative de collecte.</p>
---	---

ACTEURS À IMPLIQUER

CYCLAD
Communes
Ville de Saintes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Déchets : 1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Production de déchets collectés sélectivement, soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire
- Quantité de Gaz à Effet de Serre sur la collecte des déchets/an

Politiques publiques et gouvernance



La réussite de la transition écologique nécessite un engagement sans précédent de l'ensemble des acteurs à toutes les échelles, car elle implique des changements de comportements individuels et collectifs. Au niveau local, le Plan Climat doit impulser et accompagner cette mobilisation afin que les habitants, les communes, les acteurs économiques ou encore les associations puissent, chacun à son niveau, contribuer à l'effort collectif.

Mobilité, habitat, énergie, déchets, cycle de l'eau, agriculture... La prise en compte des enjeux environnementaux nécessite en premier lieu de réinterroger en permanence l'ensemble des politiques publiques de la communauté d'agglomération.

Pour cela, la collectivité doit avant tout présenter une exemplarité interne sur ces sujets. Elle doit également s'assurer de la logique entre les différentes thématiques et services concernés par le Plan Climat. En ce sens, l'agglomération de Saintes souhaite renforcer le travail en contiguïté avec les services du tourisme, de l'urbanisme et de la petite enfance afin de proposer une démarche de transition cohérente sur tous les domaines.

En outre, le suivi et la communication de la mise en œuvre du Plan Climat et la collecte des données pour en mesurer son efficacité représente un enjeu majeur. La collectivité présente une organisation claire et fonctionnelle pour s'en assurer.

Les axes de cette thématique sont :

- Axe 12 : Assurer la cohérence des politiques publiques avec le Plan Climat
- Axe 13 : Piloter et animer la stratégie Plan Climat



Services mobilisés :

- Energie - 1 personne
- Mobilité - 1 personne
- Aménagement - 1 personne
- RH - 1 personne
- Finances - 1 personne
- Développement éco - 1 personne
- Education - 1 personne
- Petite enfance - 1 personne
- Tourisme - 1 personne

Politiques publiques et gouvernance



AXE 12

Assurer la cohérence des politiques publiques avec le Plan Climat

Le Plan Climat a pour objectif de traiter des émissions et consommations de l'ensemble du territoire. Il apparaît néanmoins essentiel que la collectivité porte cet effort et fasse preuve d'exemplarité sur les activités, patrimoine et compétences dont elle a directement la charge. En effet, l'agglomération se doit, en tant qu'autorité organisatrice de la transition énergétique et environnementale du territoire, de montrer la voie tout en accompagnant les occupants du territoire dans la démarche.

Cet axe stratégique vise à montrer l'exemplarité des collectivités notamment sur l'éco-mobilité des agents et sur la mise en place d'une politique d'achats responsables ambitieuse. Enfin, cet axe a pour objectif d'infuser la politique écologique et énergétique dans les politiques locales. Ces politiques promeuvent diverses orientations mais un point d'attention est soulevé sur les compétences en Education et Petite Enfance ainsi que sur le développement du tourisme local et la planification urbanistique.

- **Engagement 30** : Renforcer l'exemplarité au sein des services de l'agglomération
- **Engagement 31** : Intégrer les enjeux climat dans les compétences Education et Petite enfance
- **Engagement 32** : Engager le territoire vers un tourisme durable
- **Engagement 33** : Assurer la bonne articulation des documents de planification avec le Plan Climat

Engagement 30

Renforcer l'exemplarité au sein des services de l'agglomération



Renforcer l'exemplarité au sein des services de Saintes Grandes Rives est un enjeu stratégique. Cela implique que les agents des services publics agissent en accord avec les politiques et les valeurs de l'agglomération, notamment en matière d'éthique, de durabilité, et d'efficacité. Cette démarche favorise la crédibilité de l'établissement, tout en incitant le personnel à adopter des comportements responsables, à réduire les coûts et à améliorer la qualité des services offerts. Néanmoins, des défis tels que la sensibilisation, la formation, et la motivation du personnel sont essentiels pour que cette exemplarité soit pleinement intégrée à la culture organisationnelle. La réussite de cette initiative dépend de l'engagement et de la cohérence de l'ensemble de l'agglomération dans la poursuite de ses objectifs.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Mettre en place le forfait mobilité durable pour les agents Saintes Grandes Rives a pris la décision d'instaurer un forfait de mobilité durable pour les agents en 2022, applicable en 2023.</p>
	<p>Renouveler la flotte de véhicules actuelle par des véhicules électriques Afin de réduire l'empreinte environnementale de sa flotte interne, Saintes Grandes Rives achète ses nouveaux véhicules en s'appuyant sur des critères fixés en matière d'énergie, d'émissions de carbone et de polluants. Un véhicule électrique a été acquis en 2023. Le remplacement des véhicules se fait en priorité sur les véhicules les plus polluants et énergivores.</p>
	<p>Former et sensibiliser les agents et les élus aux enjeux de la transition écologique En avril 2023, Saintes Grandes Rives a validé un plan de formation à destination des agents et élus avec un axe sur le développement durable. Ce plan comprend notamment une formation Fresque du Climat auprès des 400 agents et de certains élus. L'objectif de cette action est également de pouvoir rassembler un public d'élus et de techniciens pour qu'ils puissent discuter de ces thématiques.</p>
	<p>Intégrer des clauses et critères environnementaux dans les marchés publics Saintes Grandes Rives insère dans la plupart de ses marchés publics des clauses et critères environnementaux. Il s'agira de les systématiser et de former les services acheteurs.</p>
	<p>Mettre en œuvre les Chartes Eau et Déchets signées avec Eau 17 et CYCLAD en 2022 Saintes Grandes Rives s'est engagée à réduire sa consommation d'eau et sa production de déchets dans ses services et bâtiments en signant ces 2 chartes portées par les 2 syndicats. Plusieurs actions sont déclinées et se retrouvent dans plusieurs fiches du Plan climat.</p>

Engagement 30

Renforcer l'exemplarité au sein des services de l'agglomération



Actions à lancer

	<p>S'organiser et mobiliser en interne pour des achats responsables Sensibiliser et former les services acheteurs aux achats responsables (écriture des critères et clauses environnementales, évaluation du besoin réel..).</p>
	<p>Mettre des critères environnementaux dans l'attribution des subventions accordées Saintes Grandes Rives accorde plusieurs types de subventions. Celles-ci seront conditionnées à des critères environnementaux définis en amont par chaque service et élu référent.</p>
	<p>Privilégier les achats alimentaires de saison, locaux et biologiques pour les évènements ponctuels organisés par Saintes Grandes Rives</p>
	<p>S'engager dans la réalisation d'un Plan de Mobilité interne Le Plan de Mobilité interne a pour objectif de réduire l'impact environnemental des déplacements des agents (professionnels et domicile-travail).</p>
	<p>Encourager le personnel à l'écomobilité via des formations Les formations à l'écoconduite permettent de réduire les consommations de carburant. Cette formation pourra être proposée aux conducteurs professionnels (bennes à ordures ménagères et bus notamment) mais aussi aux utilisateurs quotidiens des voitures de service.</p>
	<p>Former aux questions de changement de comportement les ambassadeurs ACE Saintes Grandes Rives a nommé des Ambassadeurs Climat Energie (ACE) volontaires dans la plupart des services. Ces derniers ont pour rôle de suivre les actions du Plan Climat qui concernent leur service mais aussi d'être le relais d'actions plus transversales auprès de leurs collègues. Une formation sur l'écoresponsabilité sera mise en place en 2024 afin d'accroître leurs compétences sur le projet.</p>
	<p>Elaborer un document "cadre" pour systématiser la qualité environnementale des opérations maîtrisées par l'agglomération ou les communes Ecrire un référentiel intégrant des préconisations concernant les aspects climat-air-énergie lors des opérations d'aménagement et des bâtiments construits dans leur périmètre (projets de l'agglomération et des communes). En parallèle une sensibilisation des élus sera envisagée afin de systématiser les études environnementales sur l'aménagement des zones d'activités.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Communes
CYCLAD
Eau 17

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service marchés : 1 ETP
Service RH : 0.5 ETP
Service Patrimoine : 0.1 ETP
Service Mobilité : 0.2 ETP
Service Energie : 0.2 ETP
Service Urbanisme opérationnel : 0.2 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- % d'agents formés à l'éco conduite
- % de contrats d'achats publics comportant au moins une considération environnementale
- Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité
- Dépenses énergétiques - véhicules (euros)
- Distances parcourues en voiture par les agents
- Consommation annuelle d'énergie des véhicules de type "véhicule particulier" pour le fonctionnement de la collectivité
- Consommation annuelle d'énergie des véhicules de la collectivité (kWh/an/km)

Engagement 31
Intégrer les enjeux climat dans les compétences Education et Petite enfance


L'Agglomération de Saintes souhaite, au travers de son Plan climat et de sa démarche de labellisation Climat Air Energie, s'organiser en interne pour limiter son impact sur le Climat, l'Air et l'Energie. Les équipes de la direction de l'éducation et de la petite enfance souhaitent aller plus loin en accompagnant également le personnel et le public des crèches et accueils de loisir.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++


Actions en cours

	<p>Mise en place des démarches Nesting (sensibilisation pollution air intérieure) et Safe-Li (achats et pratiques moins impactantes pour la santé et l'environnement) dans les crèches</p> <p>Les projets Nesting et Safe-Li visent à améliorer la qualité de l'air intérieur en luttant contre les polluants présents dans les lieux où vient les jeunes enfants. Des ateliers Nesting sont organisés par des professionnels de Saintes Grandes Rives et à destination des parents afin qu'ils puissent agir pour garantir aux nouveau-nés un environnement intérieur le plus sain possible. En parallèle Saintes Grandes Rives a instauré le programme Safe-Li dans les crèches pour provoquer un changement des pratiques et des usages (produits ménagers, jouets...) afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens.</p>
---	--


Actions à lancer

	<p>Ecoles : avoir chaque année au moins un projet de circonscription qui soit en lien avec un des axes du Plan Climat</p> <p>Saintes Grandes Rives proposera chaque année à l'Education Nationale d'avoir au moins un projet de circonscription en lien avec les axes du Plan Climat afin de sensibiliser les enfants des écoles primaires.</p>
	<p>Appel à projet Emancip'Action : doubler le financement d'une action qui serait en lien avec un des axes du Plan Climat</p> <p>Saintes Grandes Rives lance depuis plusieurs années un appel à projet Emancip'Action qui permet de financer des projets des jeunes de 12 à 17 ans à hauteur de 500 euros. Dès 2024 cet appel à projet doublera le financement pour ceux qui auront un objectif en lien avec le Plan Climat.</p>
	<p>Démarche Nesting (information sur la pollution intérieure) à développer pour tous les publics</p> <p>Actuellement ce programme prend la forme d'ateliers dans les crèches à destination des parents de jeunes enfants. L'objectif est d'organiser ces ateliers dans d'autres structures à destination de tous les parents.</p>
	<p>Etendre les recommandations du programme Safe-Li aux écoles, notamment sur les produits d'entretien</p> <p>Saintes Grandes Rives gère l'entretien des écoles de toute l'agglomération. Une réflexion est en cours pour étendre les recommandations du programme Safe-Li, appliqué dans les crèches, à toutes les écoles, en commençant par les produits d'entretien. Lors du renouvellement du marché public, les critères Safeli seront imposés pour le choix des produits</p>
	<p>S'engager vers le label Ecolo-crèche</p> <p>Créé en 2009, le label Ecolo-crèche est le premier label de développement durable dédié à la petite enfance. Les crèches de Saintes Grandes Rives étant déjà engagée dans le programme Safe-Li souhaitent étendre leurs bonnes pratiques à d'autres domaines comme les activités, les repas, les déchets...</p>

Engagement 31

Intégrer les enjeux climat dans les compétences Education et Petite enfance



Pistes de réflexion



Donner une seconde vie aux anciens mobiliers scolaires, livres et vêtements récoltés chaque année dans les écoles

Une réflexion sera menée au sein du service Education pour donner une seconde vie à certains objets.

Inciter les écoles à privilégier des produits plus écologiques lors de la commande des fournitures scolaires.

Saintes Grandes Rives finance le matériels scolaire des écoles à destination des enfants. Chaque école peut acheter ses fournitures dans un catalogue dédié. Une réflexion est en cours pour pouvoir référencer certains produits plus écologiquement intéressants dans le catalogue et inciter les instituteurs à les commander.

ACTEURS À IMPLIQUER

Education Nationale
ARS
Parents d'élèves
Fédérations de parents d'élèves
Directeurs d'écoles

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Education : 0.5 ETP
Service Petite enfance : 1 ETP
Service Restauration scolaire / entretien : 0.5 ETP
Service Economie circulaire : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'établissements concernés par le projet Nesting
- Nombre d'établissements concernés par le projet Safe-Li
- € de subventions allouées aux jeunes pour des projets de développement durable
- Part de fournitures scolaires 'labellisées' commandées

Engagement 32

Engager le territoire vers un tourisme durable



Le secteur du tourisme en France émet 118 millions de tonnes de CO₂ équivalent par an, soit 11% des émissions nationales de gaz à effet de serre. En parallèle, une étude nationale, pilotée en janvier 2022 par Tourisme Bretagne en partenariat avec ADN Tourisme et l'Union nationale des associations de tourisme (Unat), montre un intérêt grandissant des Français pour un tourisme plus responsable : Sur les 5 000 vacanciers interrogés, 70% envisagent de voyager de manière plus écologique.

Le secteur du tourisme cherche donc à abaisser ses impacts et à fonder son attractivité sur une offre renouvelée via le tourisme durable. Cette démarche peut être adoptée par tout acteur touristique en intégrant les principes du développement durable dans sa gestion stratégique et l'offre qu'il propose. Le tourisme durable relève aussi de la responsabilité des voyageurs qui peuvent opter pour des comportements plus responsables et choisir des prestataires et/ou destinations selon des critères de durabilité.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Réalisation d'un schéma de développement de l'économie touristique durable

La validation du schéma de développement de l'économie touristique et du tourisme durable est prévue pour avril 2024.

Cette stratégie comprendra, entre autre, des axes liés à la transition durable incluant :

- Des actions de communication et de sensibilisation (kits d'accueil, démarche nudge) vers les prestataires et les touristes à partir de 2024
- Un soutien aux acteurs touristiques engagés dans des projets de transition écologique ou des démarches de labellisation durable (accueil vélo, éco label européen, clé verte) via des dispositifs d'aides aux entreprises porté par Saintes Grandes Rives et une mise à l'honneur dans les supports de communication touristique.
- Une démarche de professionnalisation avec des ateliers « tourisme durable » et une mise en réseau des acteurs touristiques, en vue d'échanges de bonnes pratiques.



Actions à lancer

Accompagner, professionnaliser et soutenir les prestataires touristiques notamment les hébergeurs à la transition écologique

Accompagnement avec la startup We Go Green, promotion du dispositif Fond Tourisme Durable de l'ADEME, dispositif de soutien financier pour les acteurs économiques engagés dans des actions de transition écologique porté par Saintes Grandes Rives, plan de professionnalisation annuel avec thématique tourisme durable, mise en valeur des acteurs touristiques engagés dans les supports de communication de l'Office de Tourisme...

Formaliser l'engagement de l'agglomération dans l'organisation d'événements touristiques éco-responsables

Saintes Grandes Rives souhaite devenir exemplaire dans l'organisation d'événements éco-responsables (mise en œuvre des Chartes Eau et Déchets, écriture d'une charte liée à l'organisation éco-responsable d'évènements) et accompagner et soutenir dans le cadre d'un appel à projets les organisateurs d'évènements du territoire pour progresser en matière d'éco-responsabilité.

Sensibiliser les touristes aux enjeux du tourisme durable et aux éco-gestes

Sensibilisation via des kits d'accueil durable, des kits de communication déployés via les sites touristiques et les hébergeurs, une offre de produits locaux et durables à la boutique de l'office du tourisme...

Développer des offres touristiques 'Bas Carbone'

Saintes Grandes Rives souhaite développer des offres liées aux loisirs de pleine nature et à la randonnée pédestre et cyclable, des visites d'éducation à l'environnement ou de valorisation des circuits courts alimentaires et de l'oenotourisme, des visites touristiques accessibles en vélo et par la mobilité douce.

Engagement 32

Engager le territoire vers un tourisme durable

ACTEURS À IMPLIQUER

Charentes Tourisme
MONA Nouvelle Aquitaine
Office du Tourisme de Saintes et de la Saintonge
Prestataires touristiques de la destination notamment les Hébergeurs
Associations et acteurs liés à la transition écologique

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Tourisme : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'acteurs touristiques engagés dans une démarche de tourisme durable
- Nombre d'acteurs touristiques disposant d'un label lié au tourisme durable
- Nombre d'acteurs touristiques à l'échelle de Saintes Grandes Rives soutenus via le Fonds Tourisme durable ou un autre financement visant à soutenir la transition écologique.
- Nombre de produits touristiques bas carbone développés et chiffres de fréquentation / billetterie en lien
- Nombre d'événements éco-responsables organisés ou soutenus

Engagement 33

Assurer la bonne articulation des documents de planification avec le Plan Climat



Assurer la bonne articulation des documents de planification avec le Plan Climat est devenu une priorité dans la gestion des politiques environnementales. Cette coordination permet de garantir que les plans locaux d'urbanisme, les schémas directeurs, et les autres documents de planification intègrent efficacement les objectifs et les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Plan Climat. Cela favorise une urbanisation durable, la promotion des transports écologiques, et la réduction de la vulnérabilité aux impacts du changement climatique. Toutefois, les enjeux résident dans la nécessité de mettre en place des mécanismes de concertation entre les différentes instances et acteurs impliqués, afin de garantir une cohérence totale entre ces documents pour une action climatique efficace à l'échelle locale.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions à lancer

	<p>Reprendre les objectifs du Plan Climat lors de la révision des documents cadre (PLUi/PLH/PAT/SDE) Afin d'harmoniser les différents documents de planification avec les enjeux du PCAET, Saintes Grandes Rives veillera à ce que des études nécessaires à l'intégration des thématiques climat-air-énergie soient faites pour l'élaboration des documents cadre. Les objectifs du Plan Climat seront repris dans le PLUi et lors de la révision du PLH ainsi que dans le SDE et le PAT. Les engagements climat-air-énergie seront traduits dans les volets règlementaires du PLUi. Pour cela, Saintes Grandes Rives utilisera notamment les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi.</p>
	<p>Intégrer les secteurs prioritaires de développement des énergies renouvelables aux documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement Saintes Grandes Rives souhaite intégrer les préconisations du schéma directeur des énergies dans le PLUi qui sera prochainement élaboré.</p>
	<p>Traduire la politique de mobilité dans le PLUi Saintes Grandes Rives intégrera les recommandations du schéma directeur cyclable ainsi que celles du plan de déplacement simplifié au PLUi.</p>
	<p>Prendre des engagements clairs pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique dans le PLUi Cet engagement passe notamment par la cartographie, dans le PADD, de la trame verte et bleue.</p>

ACTEURS À IMPLIQUER

Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Planification : 1 ETP
Service Energie : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre et surface des secteurs dédiés au développement des ENR (en ha)
- Nombre de principes déclinés au sein des OAP Thématiques

Politiques publiques et gouvernance

AXE 13

Piloter et animer la stratégie Plan Climat

Forts d'une organisation interne fonctionnelle, Saintes Grandes Rives souhaite assurer la pérennité du Plan Climat en maintenant cette organisation manifeste et en l'animant auprès des partenaires et du grand public. Cet axe stratégique a pour objectif de mettre en place une organisation permettant un pilotage opérationnel du Plan sur le long terme, en impliquant également les communes membres. Ce dernier axe vise également à mettre en place des actions de sensibilisation auprès des citoyens.

L'engagement 24 prévoit diverses actions de communication, sensibilisation et de concertation menées sur le territoire auprès des acteurs du territoire. Ces actions sont nécessaires à l'appropriation des enjeux Air Energie Climat tout en permettant leur implication à travers plusieurs dispositifs d'animation.

Cet axe comprend également des actions sur le fonctionnement interne de la collectivité, avec la formation de groupes thématiques et la mise en place de méthodes de suivi des actions du Plan Climat.

- **Engagement 34** : Communiquer et créer des partenariats sur les sujets Climat Air Energie
- **Engagement 35** : Organiser la gouvernance et le suivi opérationnel du Plan Climat

Engagement 34

Communiquer et créer des partenariats sur les sujets Climat Air Energie



La sensibilisation du public et des parties prenantes est essentielle pour mobiliser un large soutien en faveur des initiatives climatiques. De plus, la collaboration avec d'autres acteurs, tels que les entreprises, les associations et les institutions publiques, permet de mutualiser les ressources, les compétences, et les bonnes pratiques pour accélérer la transition vers des systèmes énergétiques durables et une meilleure qualité de l'air. Cependant, les défis résident dans la coordination des efforts, la diversité des acteurs impliqués, et la nécessité de maintenir un dialogue continu pour atteindre les objectifs climatiques à l'échelle locale ou régionale.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

Organiser ou soutenir des événements sur les thèmes climat-air-énergie

Saintes Grandes Rives s'engage à soutenir des événements qui promeuvent le développement durable et la transition écologique. Elle finance par exemple depuis 2019 la semaine de la Saintonge durable. En 2022 elle a également lancé un premier Appel à projet 'Animation transition écologique' afin de soutenir des outils d'animations ou de sensibilisation portés par des acteurs locaux.



Actions à lancer

Communiquer régulièrement sur les thématiques Climat Air Energie ainsi que sur l'avancée du Plan Climat
Saintes Grandes Rives utilisera plusieurs canaux de communication (site internet, magazine, affiches...) pour informer sur l'avancée des actions inscrites dans le Plan climat.

Echange, relayer, diffuser des données, des documents et des bonnes pratiques avec les communes membres

Une réflexion sera engagée pour voir comment on peut diffuser les bonnes pratiques des communes afin de permettre le retour d'expérience.



Pistes de réflexion

Soutenir l'émergence d'une maison éco-citoyenne/ maison de l'environnement/ espace de conseils et de sensibilisation

Avoir un lieu dédié à la transition écologique permettrait de sensibiliser et d'informer plus facilement les habitants. Saintes Grandes Rives réfléchira à la meilleure possibilité pour y parvenir que ce soit en soutenant un projet déjà engagé ou bien en créant un lieu.

ACTEURS À IMPLIQUER

Acteurs du territoire
Communes

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Service Communication : 0.2 ETP
Service Energie : 0.5 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de manifestations/actions de sensibilisation sur le climat, l'air et l'énergie par an
- Budget dédié à l'animation

Engagement 35

Organiser la gouvernance et le suivi opérationnel du Plan Climat



Organiser la gouvernance et le suivi opérationnel du Plan Climat est crucial pour une action climatique efficace. Cela implique de mettre en place une structure de gestion claire avec des rôles et des responsabilités bien définis au sein de la collectivité. Cette démarche permet de coordonner les efforts, de suivre les progrès réalisés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adapter les stratégies en fonction des résultats. Cependant, les enjeux résident dans l'engagement des acteurs locaux, le financement adéquat, et la communication transparente pour mobiliser l'ensemble de la communauté autour des objectifs climatiques.

Impacts Energie	+	++	+++
Impacts Gaz à effet de serre	+	++	+++
Impacts Qualité de l'air	+	++	+++



Actions en cours

	<p>Formation d'un COPIL et COTECH Plan Climat pour le suivi et la mise en œuvre des actions Le Comité de pilotage du Plan climat se compose du Président de la CDA, de 8 Vice-Présidents et de 3 conseillers communautaires. Le Comité technique se compose de la DGS, des 3 DGA, de certains directeurs et de tous les Ambassadeurs Climat Energie des services. Le COPIL et le COTECH seront maintenus au-delà de l'approbation du Plan Climat, ils auront en charge son suivi et de sa mise en œuvre. Ils se réuniront au moins 1 fois par an.</p>
	<p>Formation d'un groupe d'Ambassadeurs Climat Energie (ACE) Actuellement 25 agents ont été nommés ACE suite à un appel à volontariat dans plusieurs services de Saintes Grandes Rives afin de suivre les actions du Plan Climat et porter des actions transversales au sein de leur service.</p>



Actions à lancer

	<p>Evaluer et valoriser les résultats de la politique Climat via des indicateurs définis Un travail sera mené avec les services pour définir des indicateurs et les suivre dans le temps.</p>
	<p>Suivre des indicateurs liés à l'urbanisme durable (ex : surface annuelle artificialisée) Des indicateurs liés à l'urbanisme durable seront intégrés également dans le PLUi.</p>
	<p>S'organiser pour permettre une lecture transversale de l'ensemble des recettes et dépenses qui concourent aux objectifs de la politique climat air énergie Une réflexion sur la mise en place d'un budget vert est en cours. Une méthodologie reste à définir. L'objectif est de pouvoir communiquer sur les recettes et dépenses liées à la politique climat air énergie en amont du débat budgétaire.</p>
	<p>Effectuer en 2025 un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) plus complet et se conformer à la nouvelle réglementation Le prochain BEGES devra se faire sur les 3 scopes (catégories d'émissions) et donc prendre en compte les émissions provenant des achats fabriqués en dehors du territoire de Saintes Grandes Rives.</p>
	<p>Communiquer et informer les acteurs du territoire de l'avancement du programme d'actions Créer un comité consultatif Plan Climat avec les acteurs du territoire afin de suivre et rendre compte de l'avancée du Plan Climat.</p>

Engagement 35

Organiser la gouvernance et le suivi opérationnel du Plan Climat

ACTEURS À IMPLIQUER

Elus
Agents
Acteurs du territoire

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Implication des 25 ACE
Service Finance : 0.2 ETP
Service Energie : 0.3 ETP
Service Planification : 0.1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Part d'ETP de la collectivité dédié à la mise en œuvre de la politique climat, air et énergie
- Budget associé à la politique climat-air-énergie (au global et par habitant)
- Budget dédié aux actions de communication et sensibilisation climat-air-énergie
- Budget études/expertises Maîtrise de l'énergie, ENR, qualité de l'air et adaptation au changement climatique
- Consommation énergétique globale annuelle du territoire (au global et par habitant)
- Quantité de gaz à effet de serre émis par les activités et les habitants (au global et par habitant)